



*Données sources :
enquête dans les
transports régionaux
de voyageurs
2022, 2023*



À BORD DES TER DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Partie 1 _ Les gares

desserte, fréquentation, aire d'attraction et modes d'accès

AVRIL 2025

Partie 1 _ Les gares

PRÉAMBULE



- > L'observatoire des déplacements de la région grenobloise a publié en 2021 et 2022 une série d'analyses basées sur les enquêtes d'usage des TER réalisées en 2017 et 2019. Cette fois ce sont les résultats des enquêtes réalisées en 2022 et 2023 qui sont explorés.
- > Dans le but de partager les données sur la fréquentation du TER, la **Région Auvergne Rhône-Alpes** a confié à l'Agence d'urbanisme les résultats de ces enquêtes concernant l'étoile ferroviaire grenobloise.
- > Les axes ont été enquêtés deux années distinctes, chaque circulation une fois :
 - Lyon – Grenoble : 2022
 - Valence – Grenoble – Chambéry : 2022
 - Veynes – Grenoble : 2023
- > Les jours d'enquête sont les suivants : mardi (51 %), jeudi (35 %) ou vendredi jusqu'à 16h (heure théorique d'arrivée de la circulation à son terminus)
- > **69 % des voyageurs comptés ont renseigné le questionnaire**
- > Ces enquêtes dites « photo » correspondent à **un usage ponctuel et non moyen**. L'ensemble des circulations (trains et cars) TER est compté et enquêté une seule fois, dans des conditions de circulation réputées « normales » et représentant **un jour ouvrable de base (JOB)**.
- > Les questionnaires sont distribués à l'entrée du train puis récupérés à la sortie ce qui en fait un mode d'administration basé sur le volontariat des usagers. Certains ont pu répondre à l'aller et au retour. **L'enquête n'est donc pas basée sur un échantillon représentatif**. Des comptages des montées/descentes en gares permettent de pondérer les réponses aux questionnaires. La représentativité statistique n'étant pas garantie du fait de la méthode et notamment pour les valeurs faibles, **l'interprétation des résultats nécessite une certaine vigilance**.
- > **Les analyses présentées ici correspondent à un jour ouvrable de base (JOB)**, enquêté principalement les mardis et jeudis et un peu le vendredi matin. Elles portent sur le **périmètre de l'observatoire (aire grenobloise) plus 2 gares incluses dans le SERM**, soit les EPCI du sud Isère ainsi que les gares de Virieu-sur-Bourbre et Saint-André-le-Gaz. Pour simplifier, ce périmètre est ici appelé « **aire grenobloise** ».

DANS CETTE PUBLICATION :

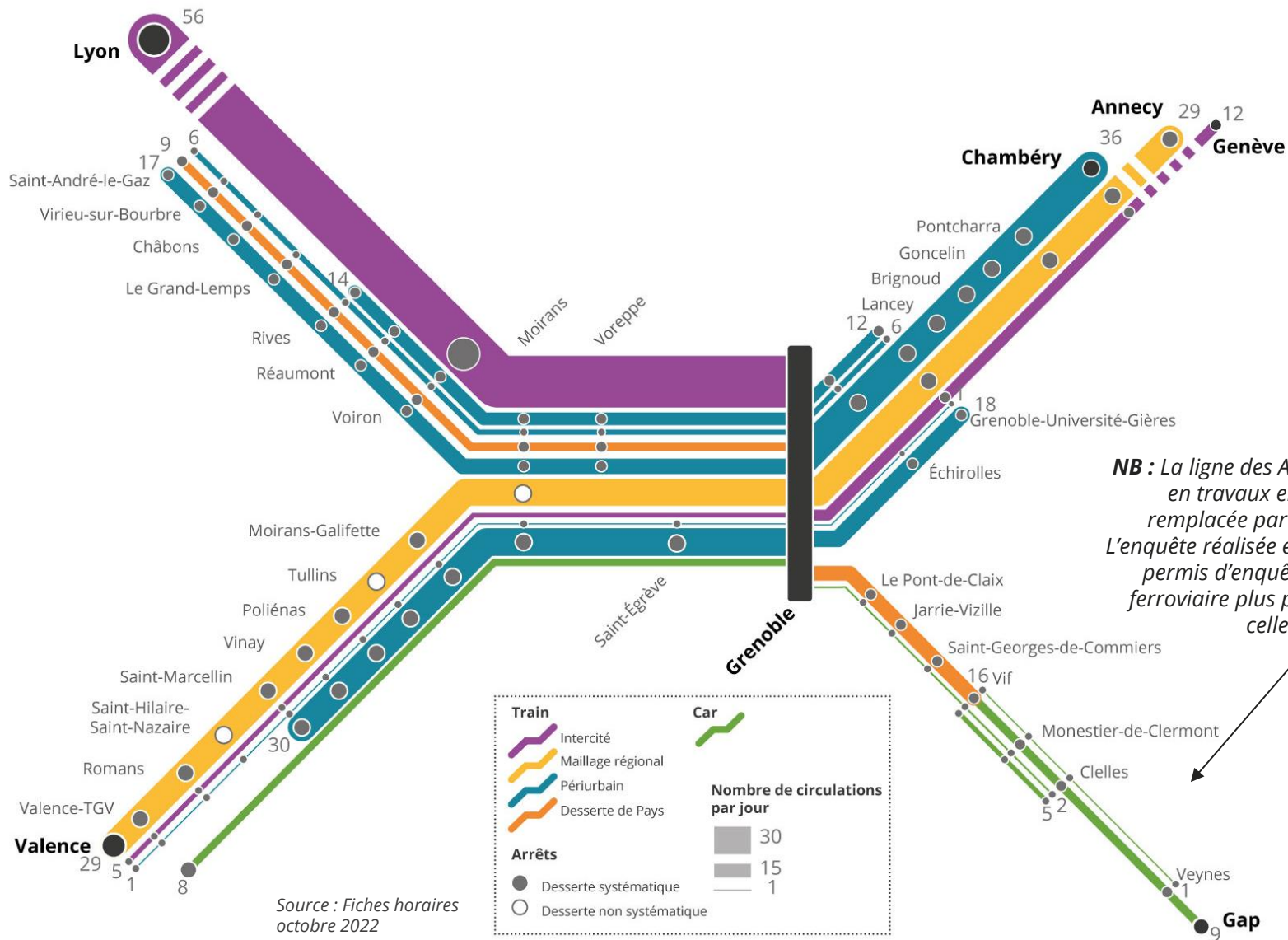
1. La desserte de l'aire grenobloise en 2024 par axe et par gare
2. La fréquentation des gares et son évolution
3. L'aire d'attraction des gares, côté domicile et côté activité
4. Les fonctions desservies par les gares : résidentiel, activité, loisirs
5. Les modes d'accès aux gares et de diffusion et les profils de gares qui en découlent
6. Annexes : cartes d'aires d'attraction

36 000 montées-descentes dans les gares de l'aire grenobloise
24 000 voyages en lien avec l'aire grenobloise, dont
51% internes à l'aire grenobloise
49% en échange

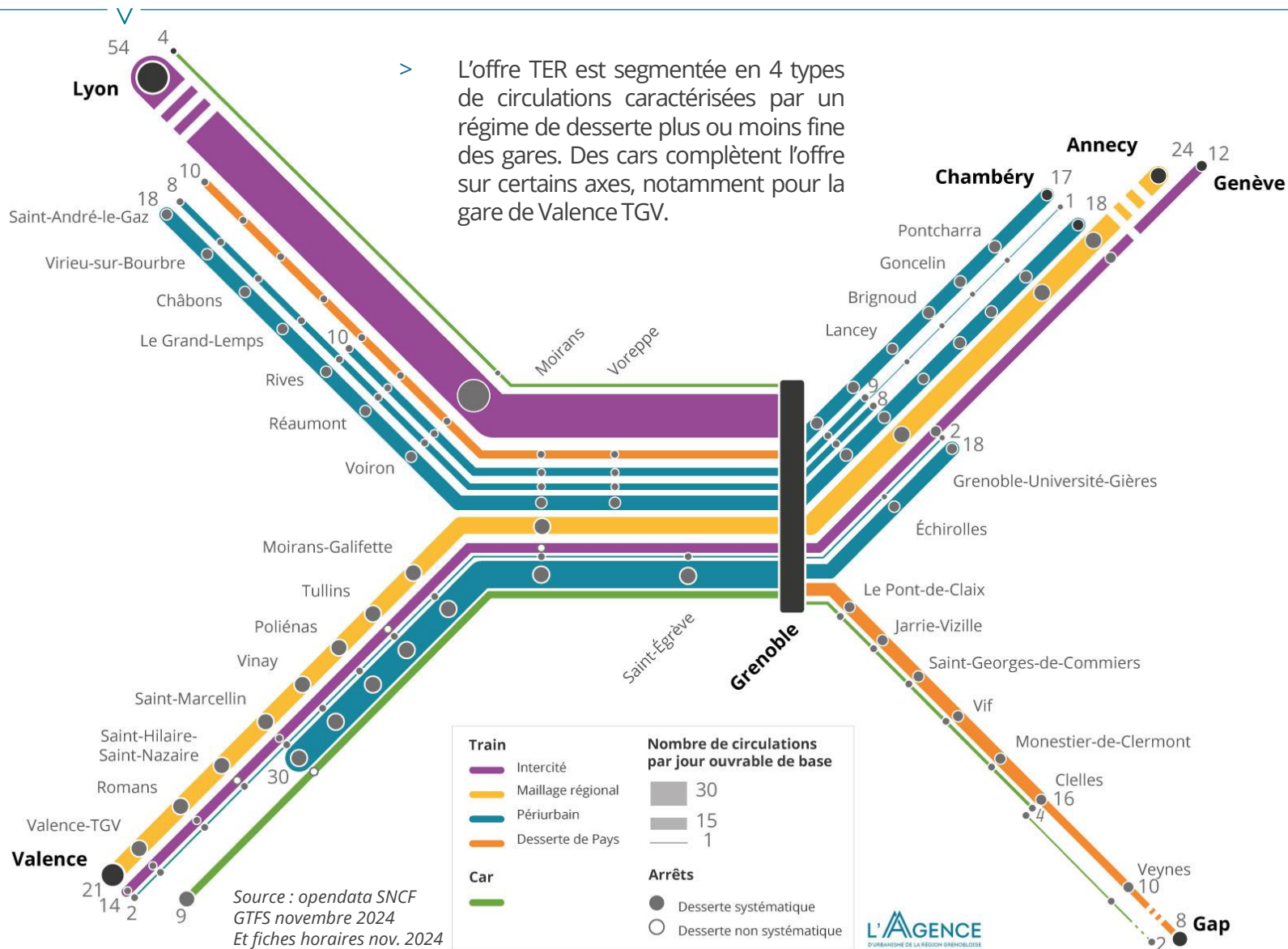
Moins de 1% des voyages sont réalisés en car TER

Les indicateurs concernent les TER uniquement, à l'exception de la carte d'évolution de la fréquentation des gares qui inclut le TGV en gare de Grenoble

1 LA DESSERTE DE L'AIRE GRENOBLOISE EN 2022 (ANNÉE D'ENQUÊTE HORS LIGNE DES ALPES)

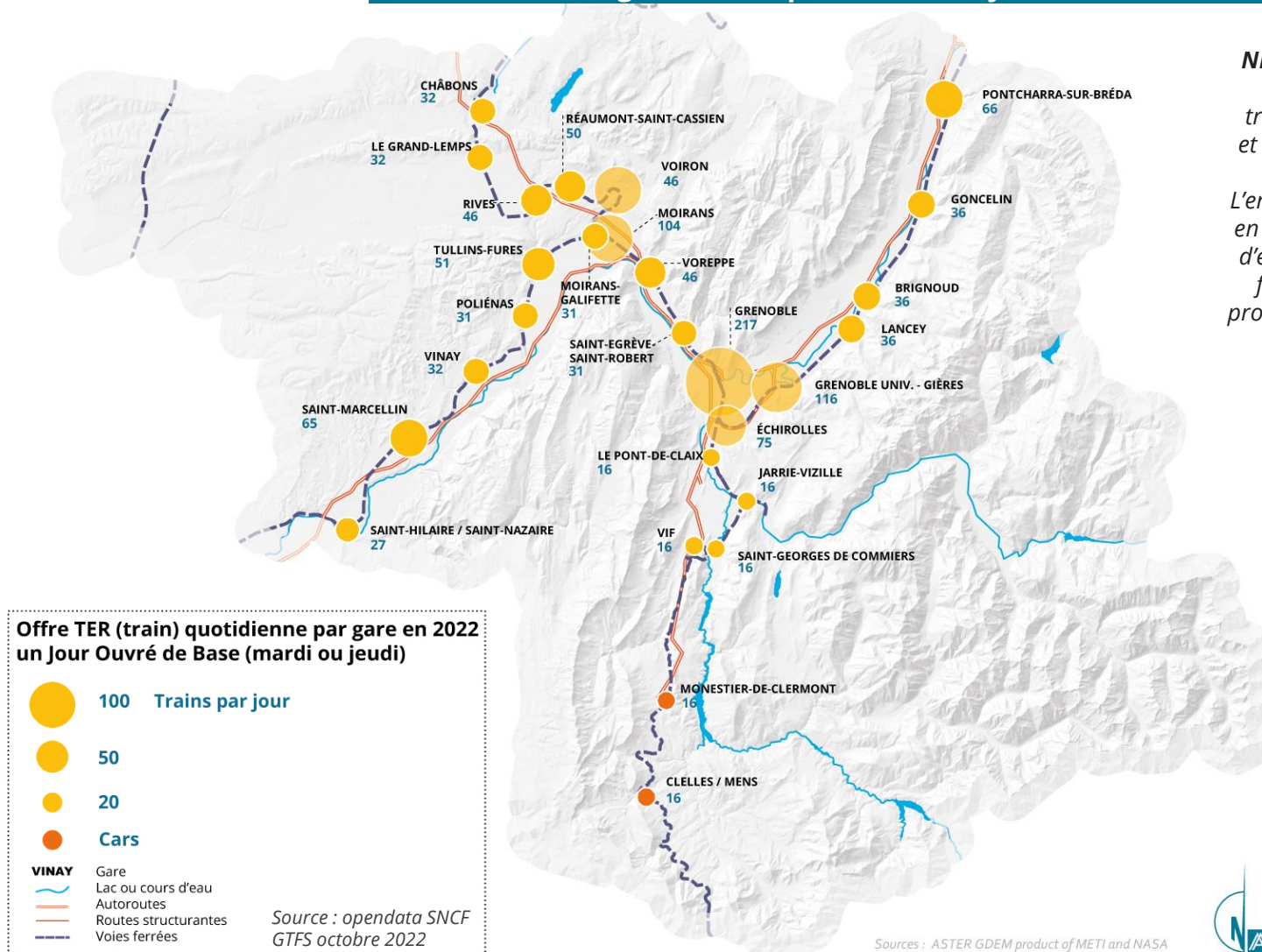


1 LA DESSERTE DE L'AIRE GRENOBLOISE PAR LES TER UN JOUR OUVRABLE EN 2024



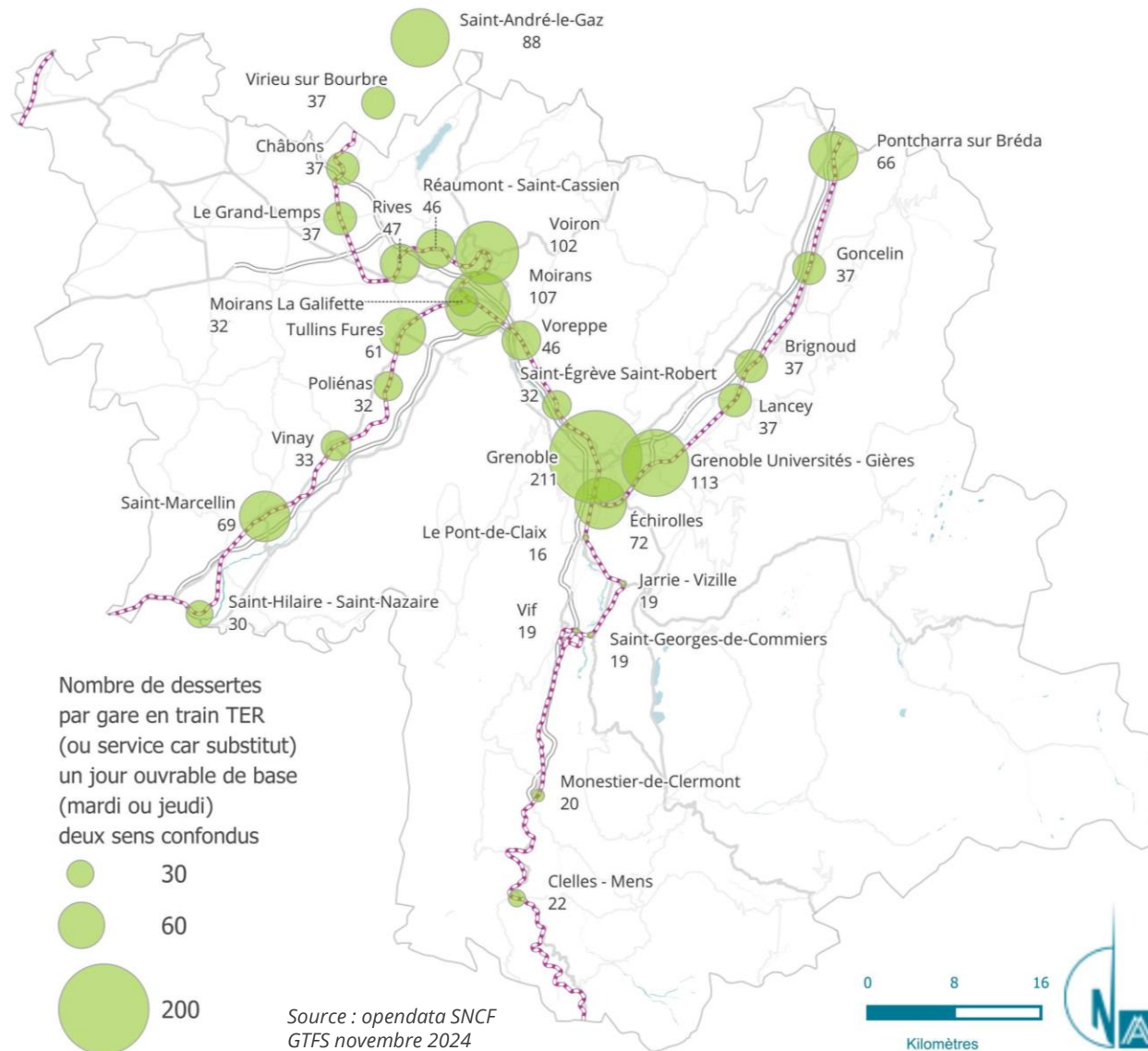
1 LA DESSERTE DE L'AIRE GRENOBLOISE EN 2022 (ANNÉE D'ENQUÊTE HORS LIGNE DES ALPES)

Desserte de l'aire grenobloise par les TER un jour ouvrable en 2022



NB : La ligne des Alpes était en travaux en 2022 et remplacée par des cars. L'enquête réalisée en 2023 a permis d'enquêter l'offre ferroviaire plus proche de celle de 2024.

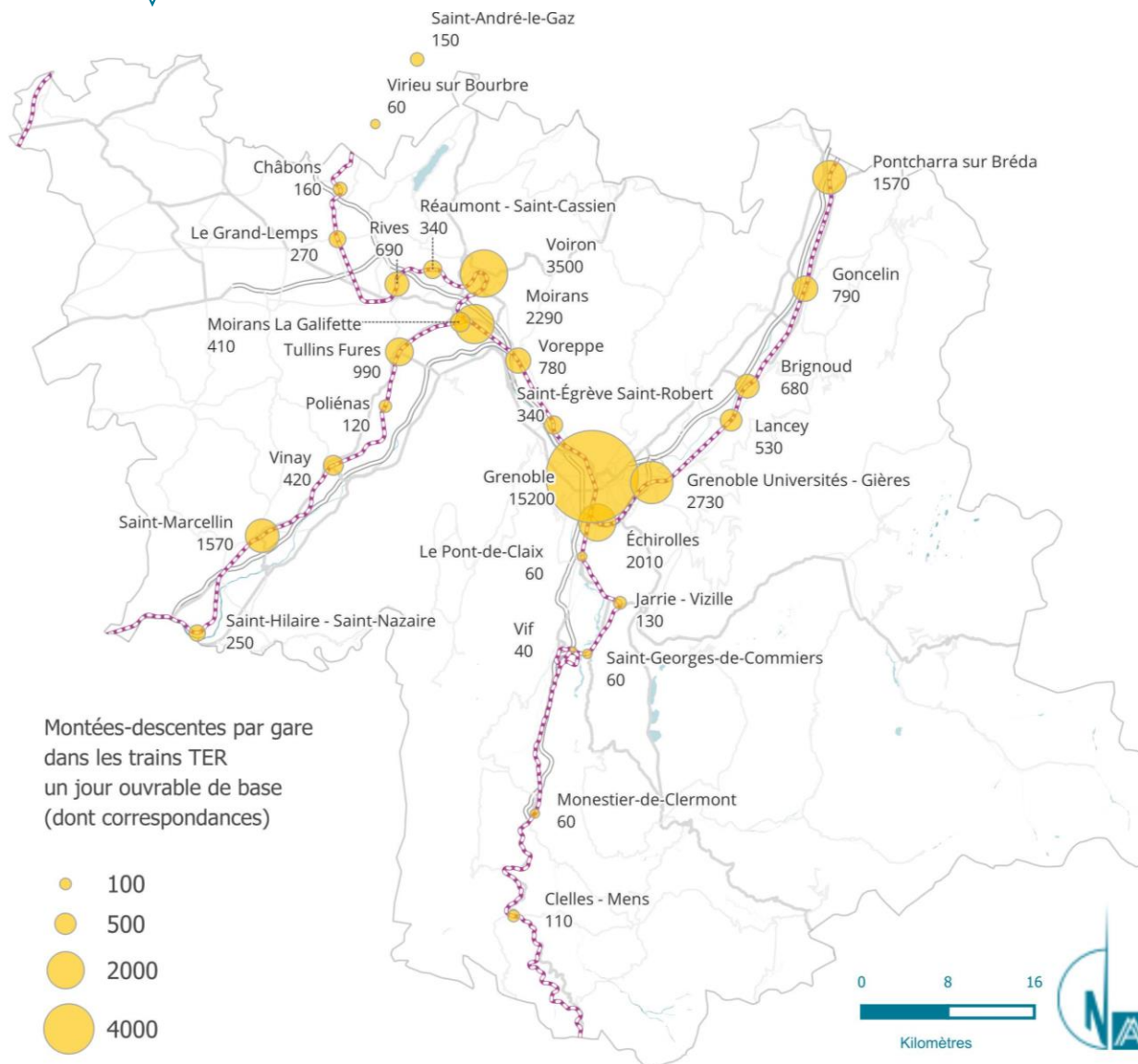
1 LA DESSERTE DES GARES PAR LES TER UN JOUR OUVRABLE EN 2024



- > Les gares les mieux desservies de l'aire grenobloise (avec plus de 100 trains par jour) sont celles de Grenoble, Grenoble Université-Gières, Voiron et Moirans
- > Celles de l'axe du sud sont les moins desservies
- > Sur l'axe Valence - Chambéry, les gares de Pontcharra, Tullins et Saint-Marcellin sont desservies par 60 à 70 trains contre 30 à 40 pour les autres gares (un peu plus de celle de Voreppe)

NB : Le nombre de dessertes de la gare de Grenoble n'inclut pas les TGV

2 LA FRÉQUENTATION DES TER PAR GARE UN JOUR OUVRABLE DE BASE



- > C'est dans les gares les mieux desservies que la fréquentation est la plus élevée : Grenoble, Voiron, Grenoble-Université Gières, Moirans et Echirolles.
- > Les gares de Pontcharra, Saint Marcelin et Tullins génèrent 1000 à 1500 montées-descentes.
- > Les autres gares du Grésivaudan ainsi que Voreppe et Rives attirent plus de 500 montées-descentes par jour.
- > Les autres gares sont moins fréquentées.

> *NB : la fréquentation de la gare de Grenoble n'inclut pas les TGV*

2 L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ANNUELLE DES GARES (TGV COMPRIS)

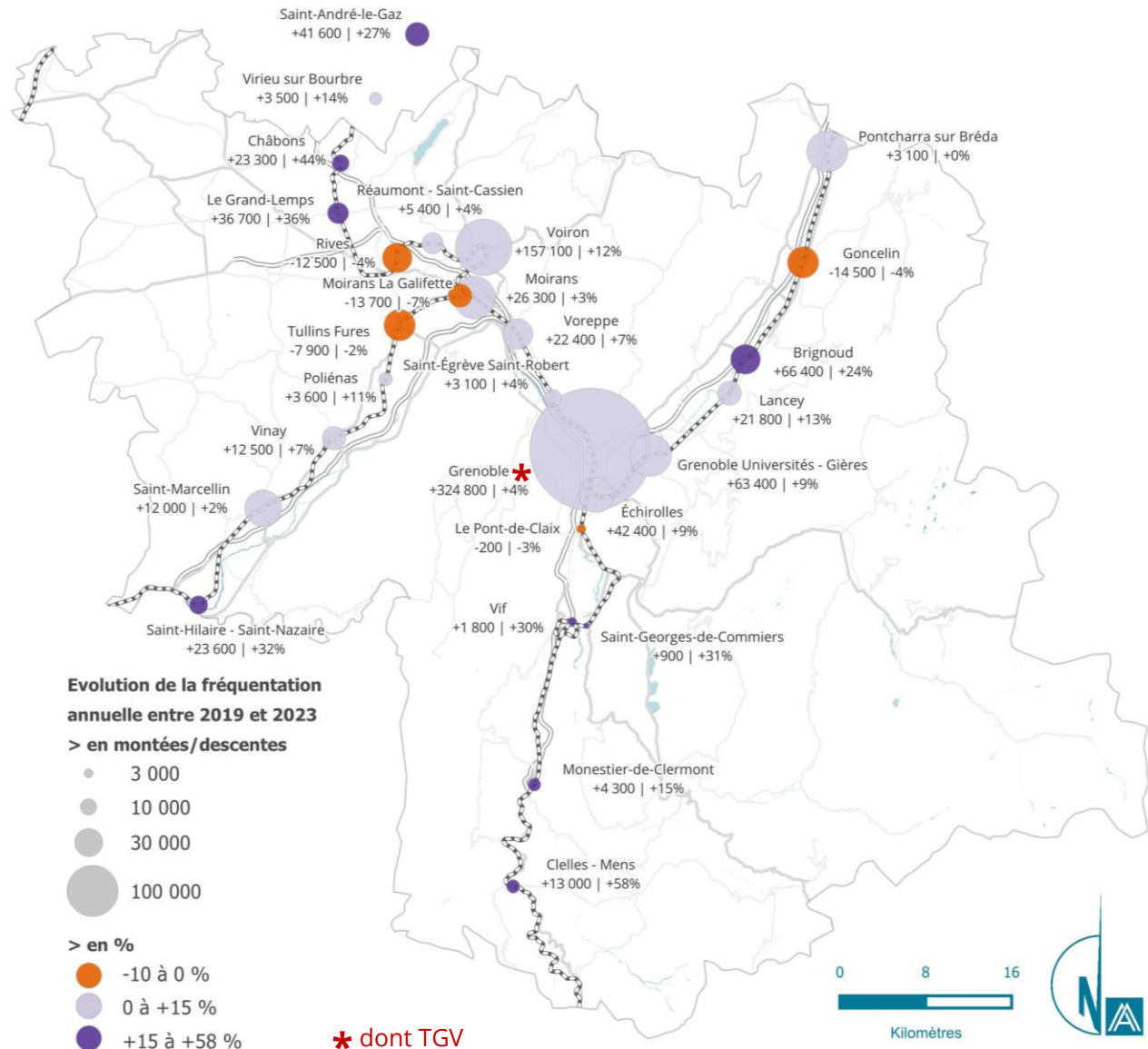
+ 5 % de fréquentation des gares (TER et TGV)

- Les volumes de fréquentation augmentent fortement dans les plus grandes gares urbaines : Grenoble, Voiron, Gières, Echirolles

- Les plus fortes progressions en % concernent les gares de Brignoud, Saint André le Gaz, Châbons, Le Grand Lemp, Saint Hilaire Saint Nazaire et Clelles. Elles affichent des hausses de fréquentation significatives aussi en volume.

Une forte progression est également observée pour les gares de Vif, Saint-Georges-de-Commiers et Monestier de Clermont mais sur de faibles volumes.

- Certaines gares ont vu leur fréquentation diminuer entre 2019 et 2023, notamment Goncelin, Rives, Moirans Galifette, Tullins



3 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ DOMICILE

> Certaines gares ont un rayonnement large (Saint-Marcellin, Voiron, Gières, Goncelin, Pontcharra, Grenoble) mais d'autres attirent peu de résidents au-delà de leur propre commune.

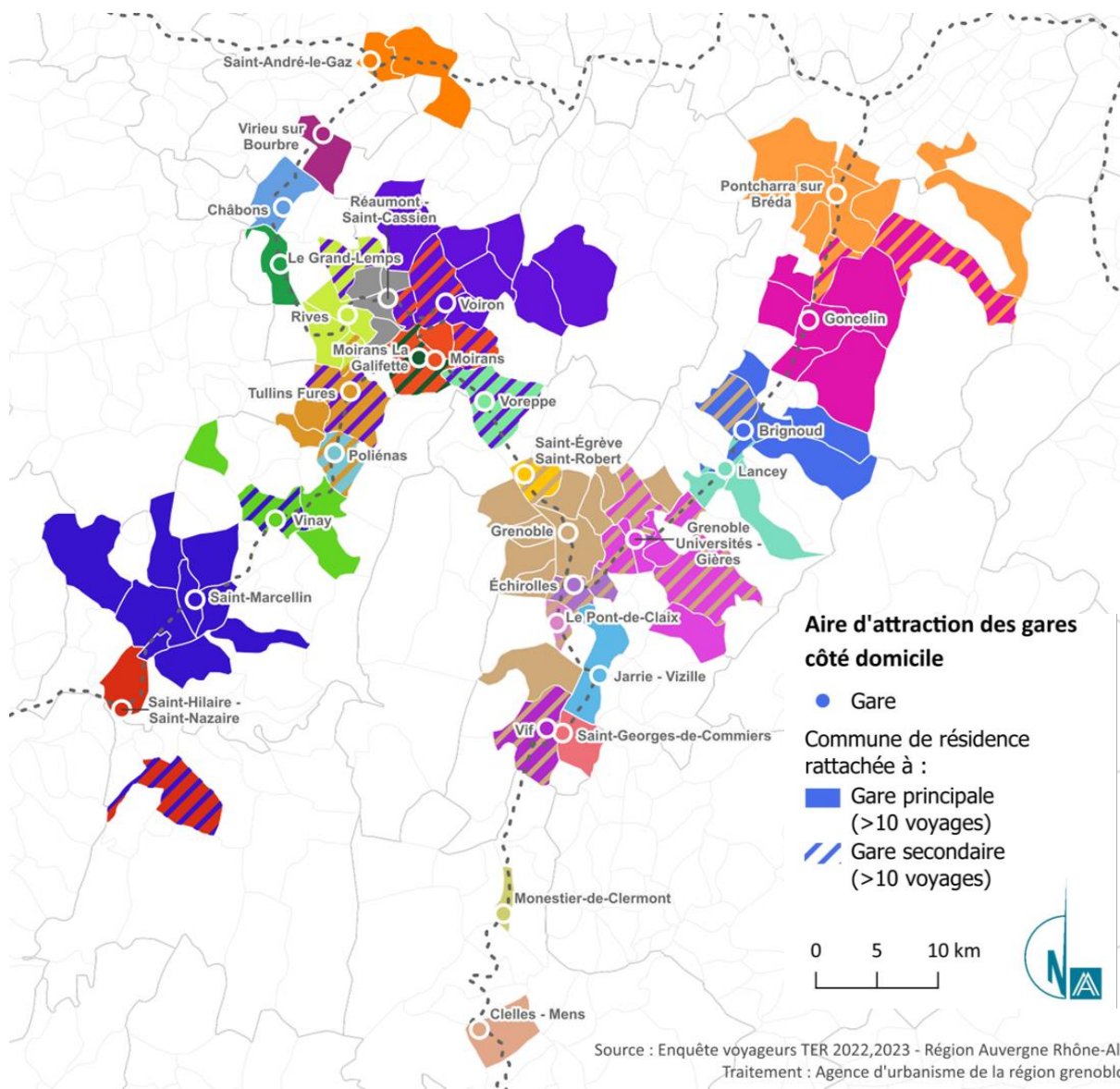
> **Clés de lecture :**

- Chaque gare est symbolisée par un cercle coloré
- Chaque commune est représentée dans la couleur de la gare la plus utilisée par ses habitants
- La couleur de hachure la plus large représente la première gare de montée (en nombre de voyageurs). La hachure la moins large représente la deuxième gare de montée. Les autres gares utilisées par les résidents ne sont pas représentées.

> **Exemples :**

- La gare de Grenoble Université Gières attire principalement des habitants de Gières, Venon, Saint-Martin d'Hères, Domène, Saint-Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut et Meylan.
- Les habitants de Saint-Martin d'Hères sont davantage attirés par la gare de Gières que par la gare de Grenoble, tandis que les Meylannais sont davantage attirés par la gare de Grenoble.

> **Attention**, cette carte s'appuie sur les voyages d'une journée et n'a donc pas de valeur statistique. Se référer aux cartes par gare pour mesurer le poids des communes.



3 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ ACTIVITÉ

> L'aire d'attraction des gares du côté des activités (tout sauf domicile) est moins étendue que côté domicile. Autrement dit, les usagers s'éloignent moins des gares du côté de l'activité que du côté du domicile.

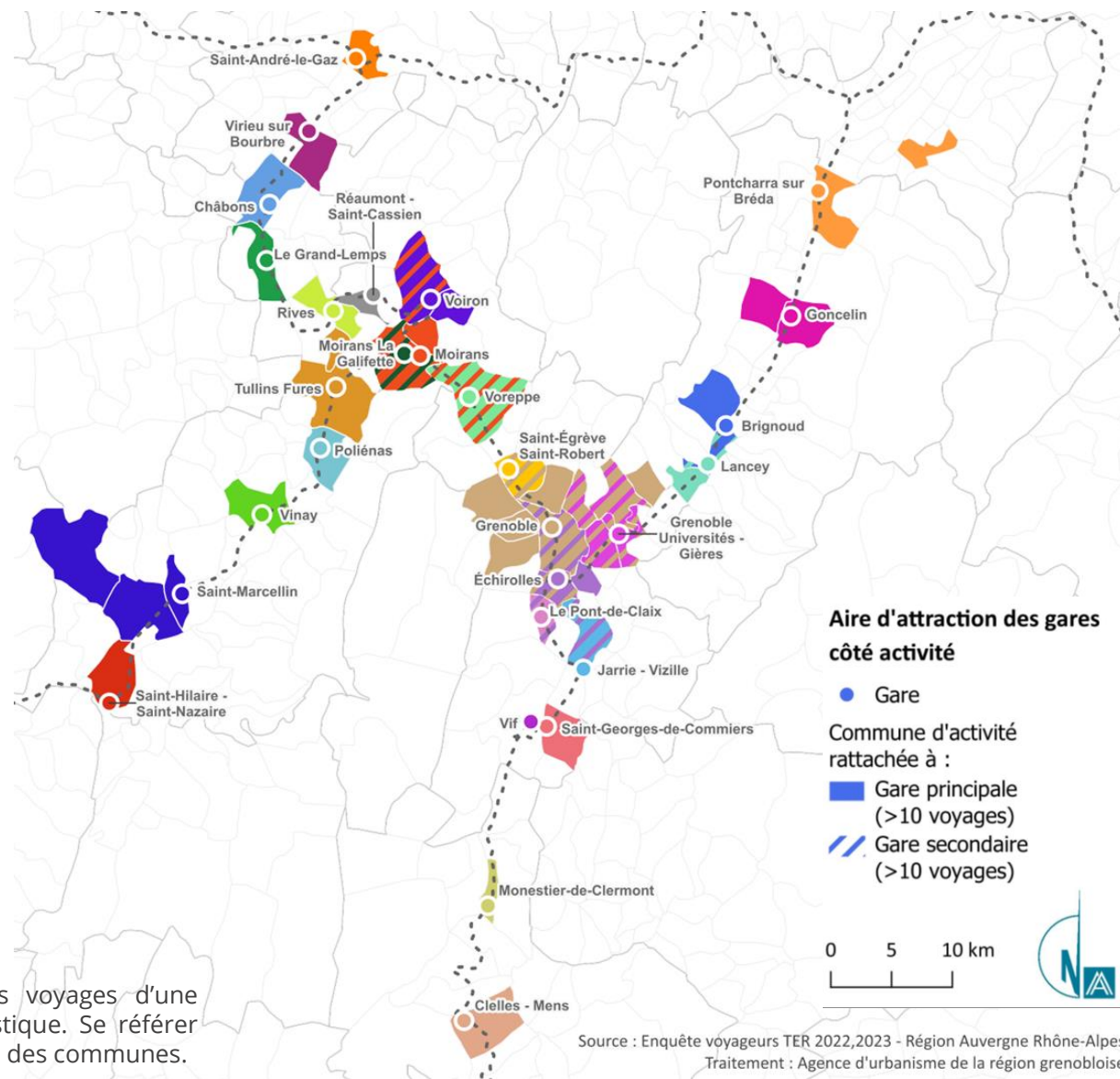
> **Clés de lecture :**

- Chaque gare est symbolisée par un cercle coloré
- Chaque commune est représentée dans la couleur de la gare la plus utilisée par ses habitants
- La couleur de hachure la plus large représente la première gare de descente (en nombre de voyageurs). La hachure la moins large représente la deuxième gare de descente. Les autres gares utilisées par les voyageurs ne sont pas représentées.

> **Exemples :**

- Les usagers descendant en gare de Moirans pour se rendre à une activité vont principalement à destination des communes de Moirans, Voreppe, La Buisse et Voiron
- Les usagers qui se rendent pour une activité à Moirans, passent davantage par la gare de Moirans que par celle de Moirans la Galifette.

> **Attention**, cette carte s'appuie sur les voyages d'une journée et n'a donc pas de valeur statistique. Se référer aux cartes par gare pour mesurer le poids des communes.



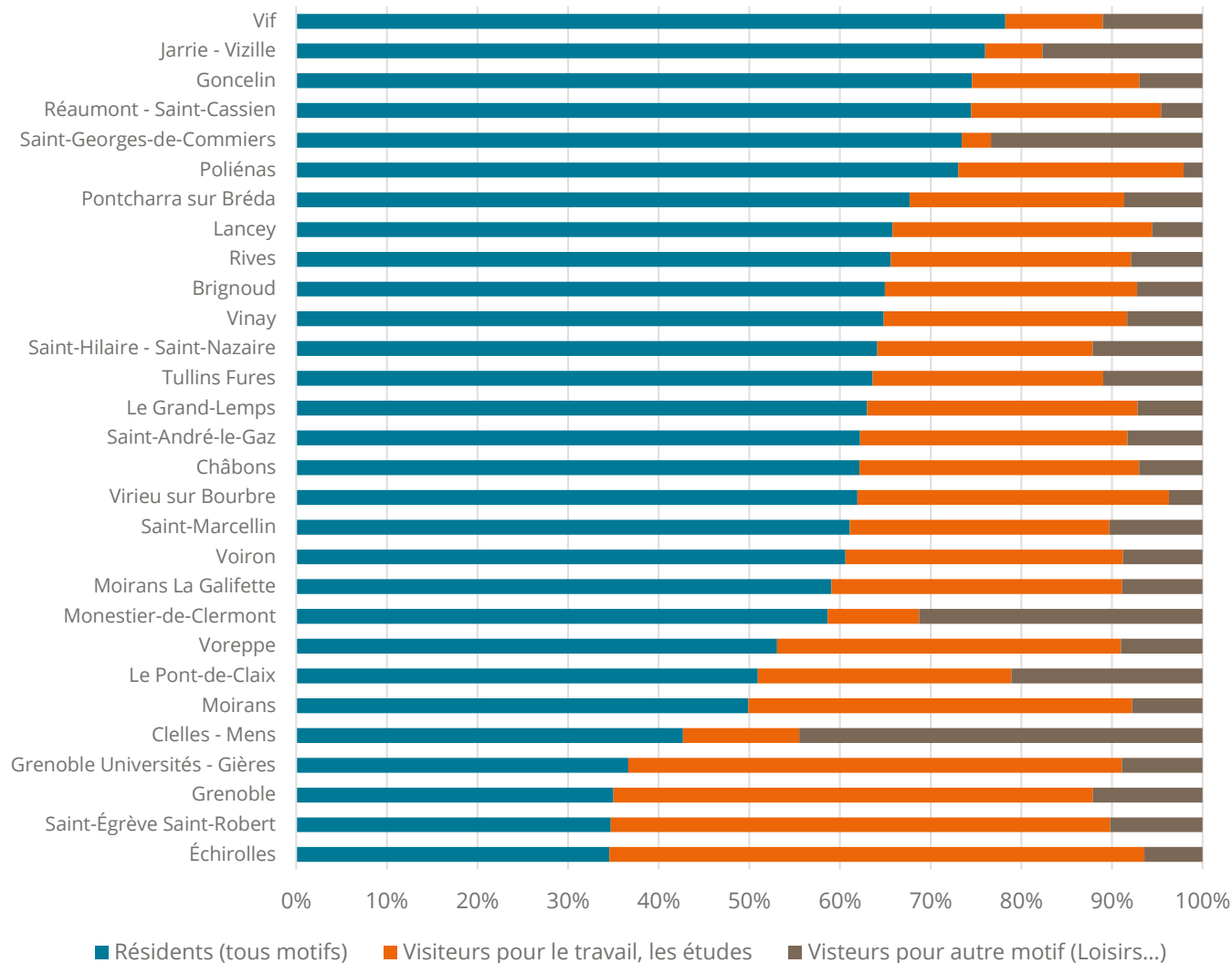
Source : Enquête voyageurs TER 2022,2023 - Région Auvergne Rhône-Alpes
Traitement : Agence d'urbanisme de la région grenobloise

4 LES FONCTIONS DESSERVIES PAR LES GARES

La fonction des gares dans l'armature du réseau TER peut être déterminée par les activités se trouvant à proximité et pour lesquelles le train attire des usagers.

- > Les gares périurbaines ont principalement une **fonction de desserte résidentielle**, mais certaines cumulent plusieurs fonctions de manière équilibrée comme les gares de Moirans et Voreppe : les usagers travaillant à proximité sont presque aussi nombreux que ceux résidant à proximité.
- > Les gares urbaines ont majoritairement une **fonction de desserte des activités que concentrent les centres-villes**. C'est le cas des gares de Grenoble, Grenoble Université - Gières, Echirolles & Saint-Égrève.
- > Les gares de Clelles et Monestier-de-Clermont ont une **fonction de desserte de loisirs** particulièrement développée.

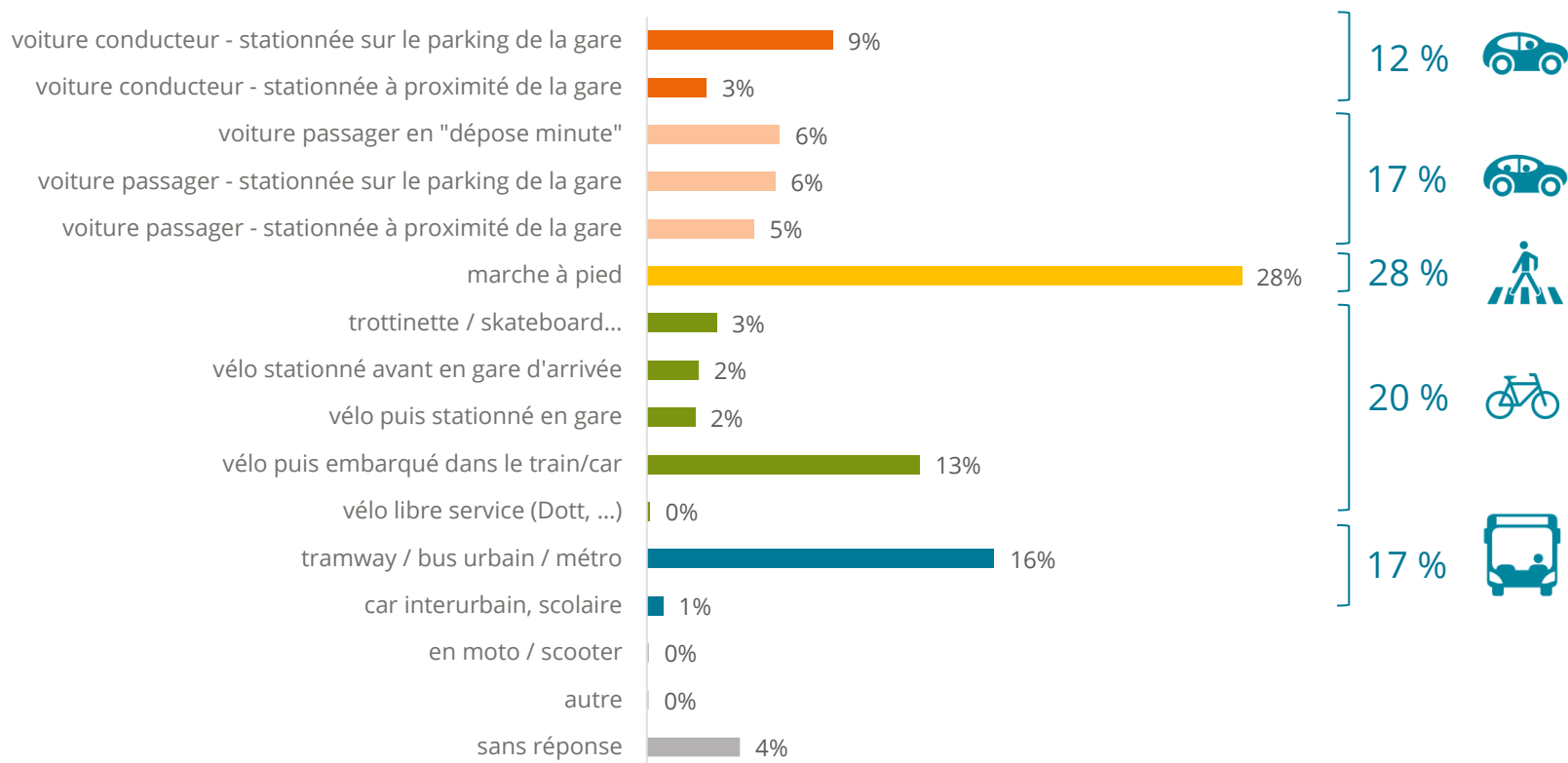
Classement des gares selon le type d'usagers



5 LES MODES DE RABATTEMENT ET DE DIFFUSION

- > Dans l'ensemble des gares de la région grenobloise, les modes actifs assurent 50 % des rabattements vers les gares et diffusions depuis les gares
- > La voiture et la marche sont au coude à coude pour aller ou venir des gares : 29 % pour la voiture et 28 % pour la marche
- > 18 % des usagers génèrent le déplacement d'une voiture (9%+3%+6%)
- > 12 % des usagers stationnent une voiture (9%+3%)

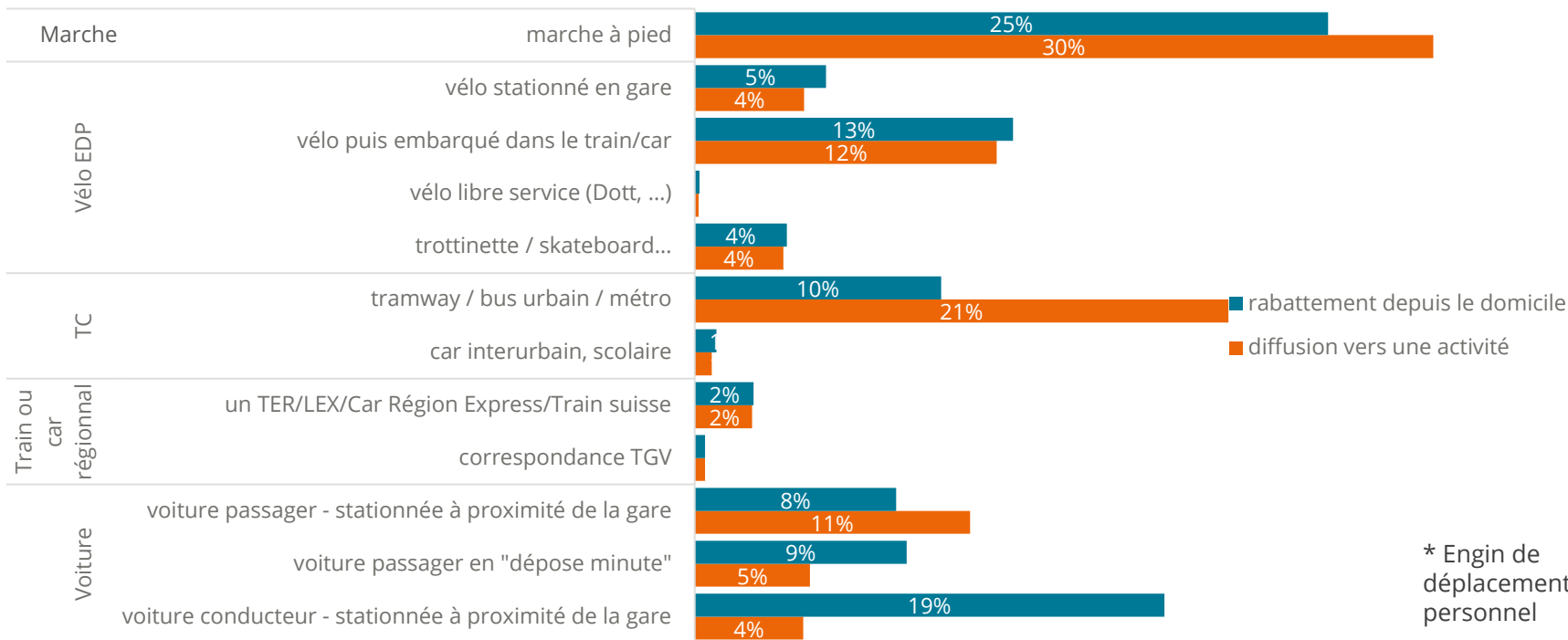
Modes de rabattement et diffusion en gare



5 LES MODES DE RABATTEMENT ET DE DIFFUSION

- > Du côté du domicile, les voyageurs utilisent en majorité la voiture (36 %) puis la marche (25 %) et le vélo ou EDP* (22 %)
- > À destination, ce sont la marche (30 %) ainsi que les transports collectifs urbains (21 %) et le vélo / EDP (20 %) qui priment :
 - Les activités se font majoritairement dans le cœur urbain où le réseau TC et piéton sont plus développés
 - Les usagers sont nombreux à embarquer leur vélo dans le train
 - Il est plus difficile de disposer d'une voiture loin du domicile
- > 900 voyageurs ont déclaré covoiturer (hors famille). Cela représente près de 10 % des rabattements et diffusions en voiture. La moitié en rabattement depuis le domicile, l'autre moitié en diffusion vers une activité.

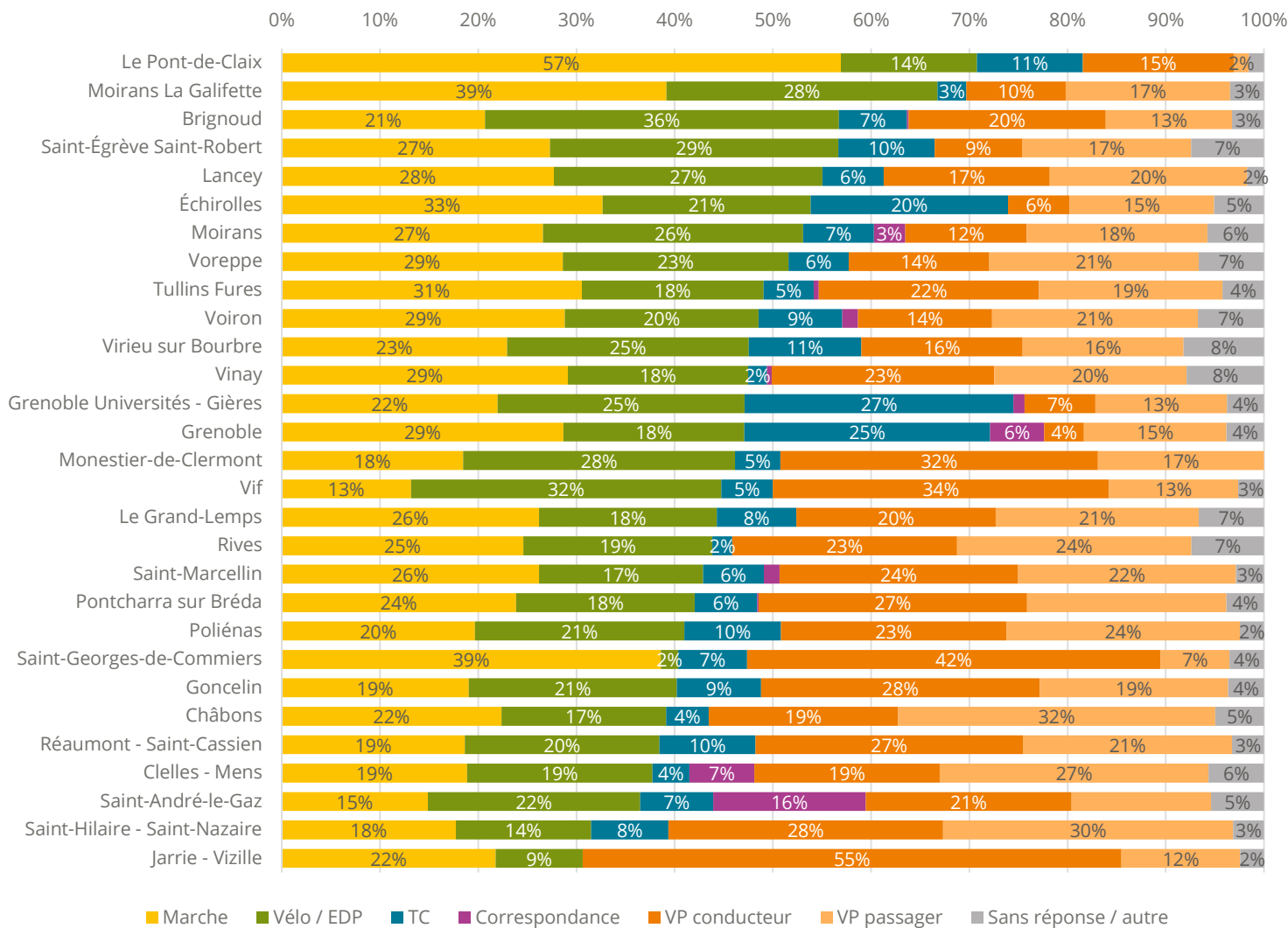
Part des modes en rabattement depuis le domicile et en diffusion vers une activité



* Engin de déplacement personnel

5 MODES DE RABATTEMENT PAR GARE

Répartition des modes de rabattement et diffusion par gare
(classement selon la part des modes actifs)



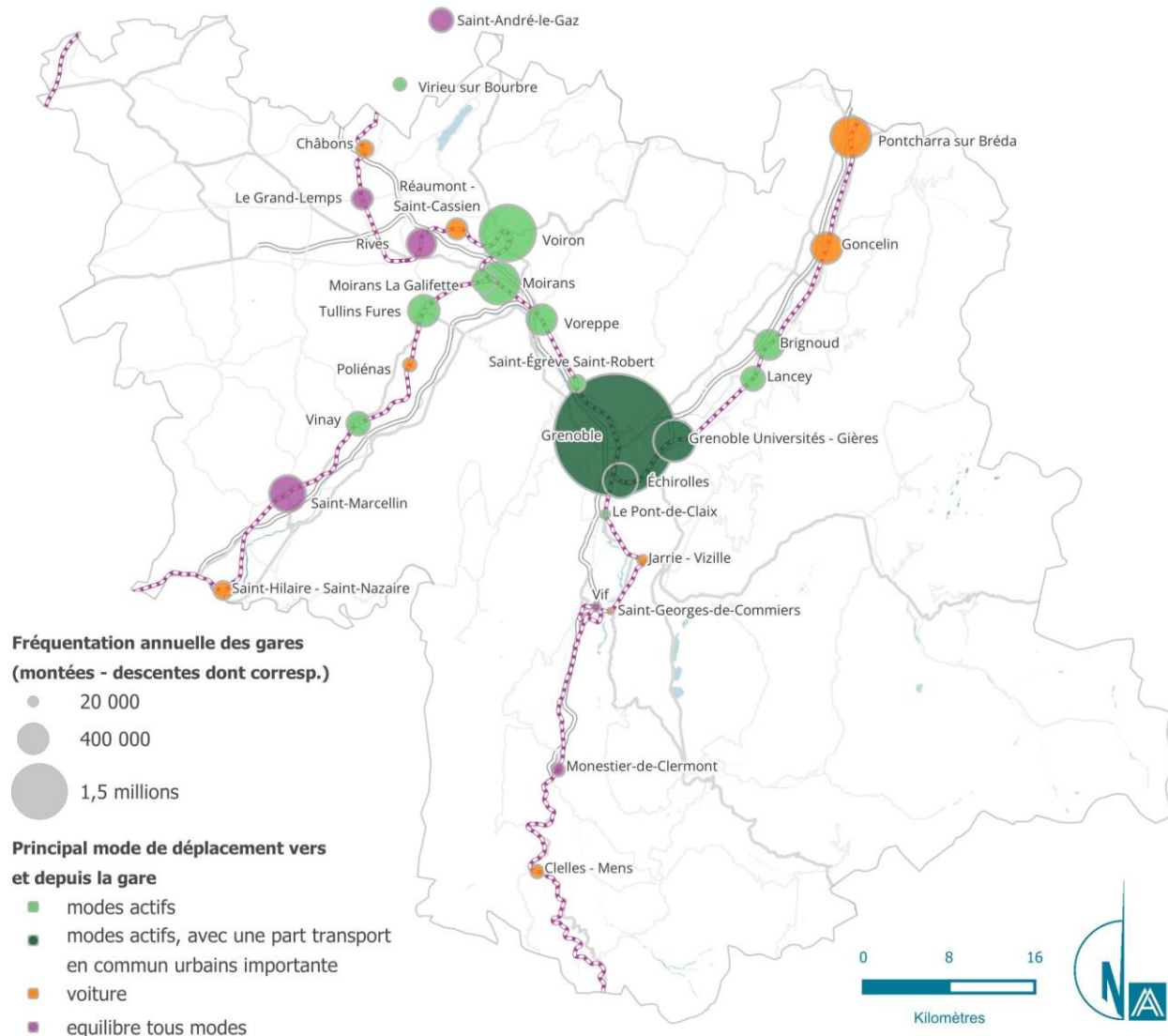
Les modes actifs (marche et vélo) sont les principaux moyens d'accès ou de diffusion aux gares.

Pour de nombreuses gares près de la moitié ou plus de la moitié des accès sont effectués en voiture (Pontcharra, Goncelin, Poliénas, Saint-Marcellin, Saint-Hilaire, Rives, Réaumont, Jarrie-Vizille, Pont-de-Claix, Saint-Georges-de-Commiers, Vif, Monestier-de-Clermont, Clelles-Mens)

Sur le territoire, les gares de correspondance (TER ou cars régionaux) sont celle de Grenoble, et à la marge, Moirans, Voiron, Gières et Saint Marcellin

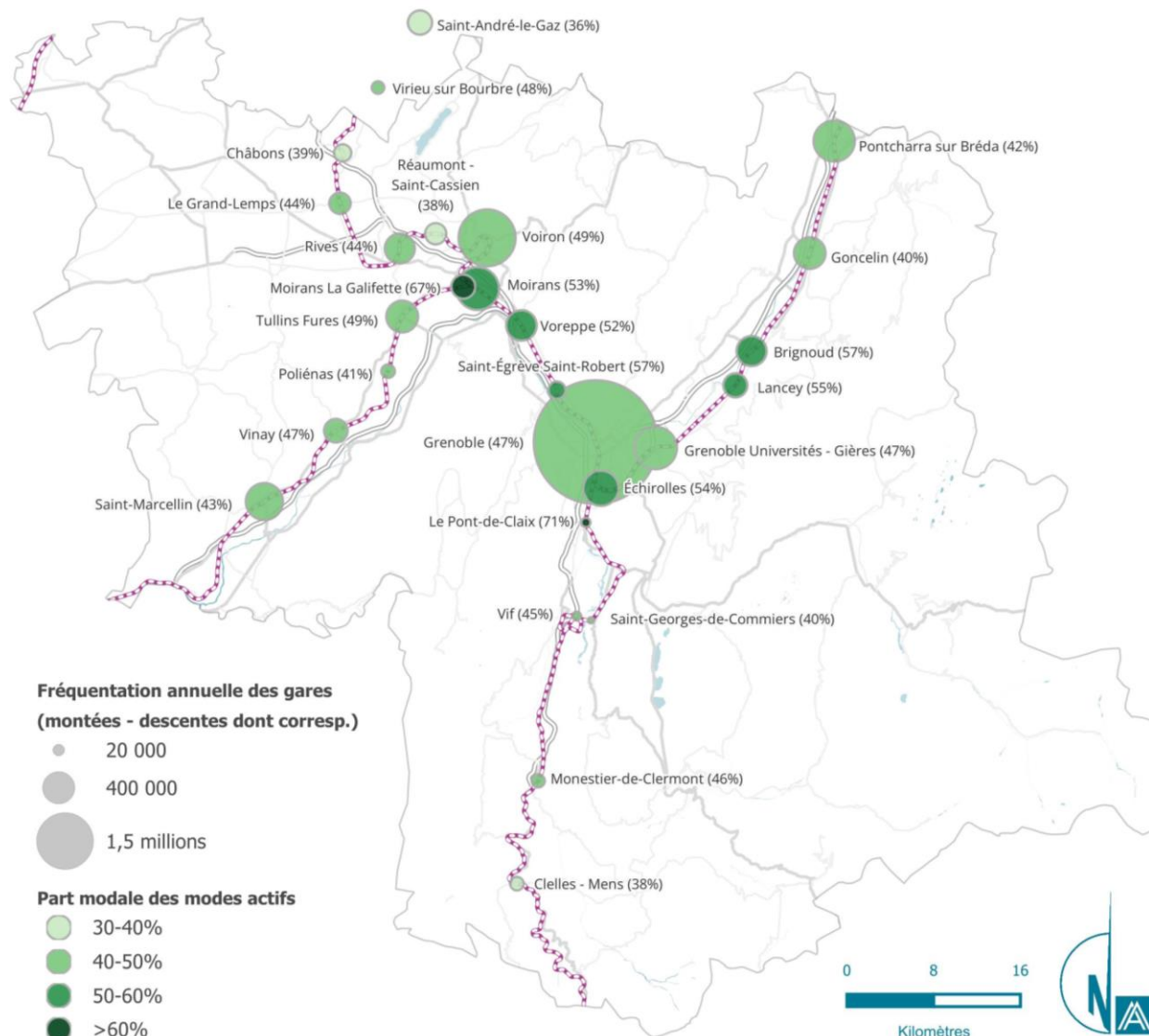
5 LES MODES DE RABATTEMENT ET DE DIFFUSION

- > Les gares de Grenoble, Gières et Echirolles sont rejointes/quittées à près de 50% en modes actifs et plus de 20% en transport en commun urbain.
- > Les autres gares situées dans des espaces urbains ou périurbains relativement denses sont majoritairement rejointes ou quittées en modes actifs.
- > Pour 8 gares situées plutôt en périphérie, le principal mode d'accès/diffusion est la voiture :
 - Pontcharra, Goncelin, qui attirent des résidents des communes voisines
 - Châbons, Réaumont - Saint-Cassien, Poliénas, Saint-Hilaire - Saint-Nazaire, Jarrie-Vizille, Monestier-de-Clermont et Clelles-Mens, dont les aires de chalandise sont pourtant plus limitées
- > Les gares de Saint-Marcellin et Rives sont rejointes/quittées autant en modes actifs qu'en voiture



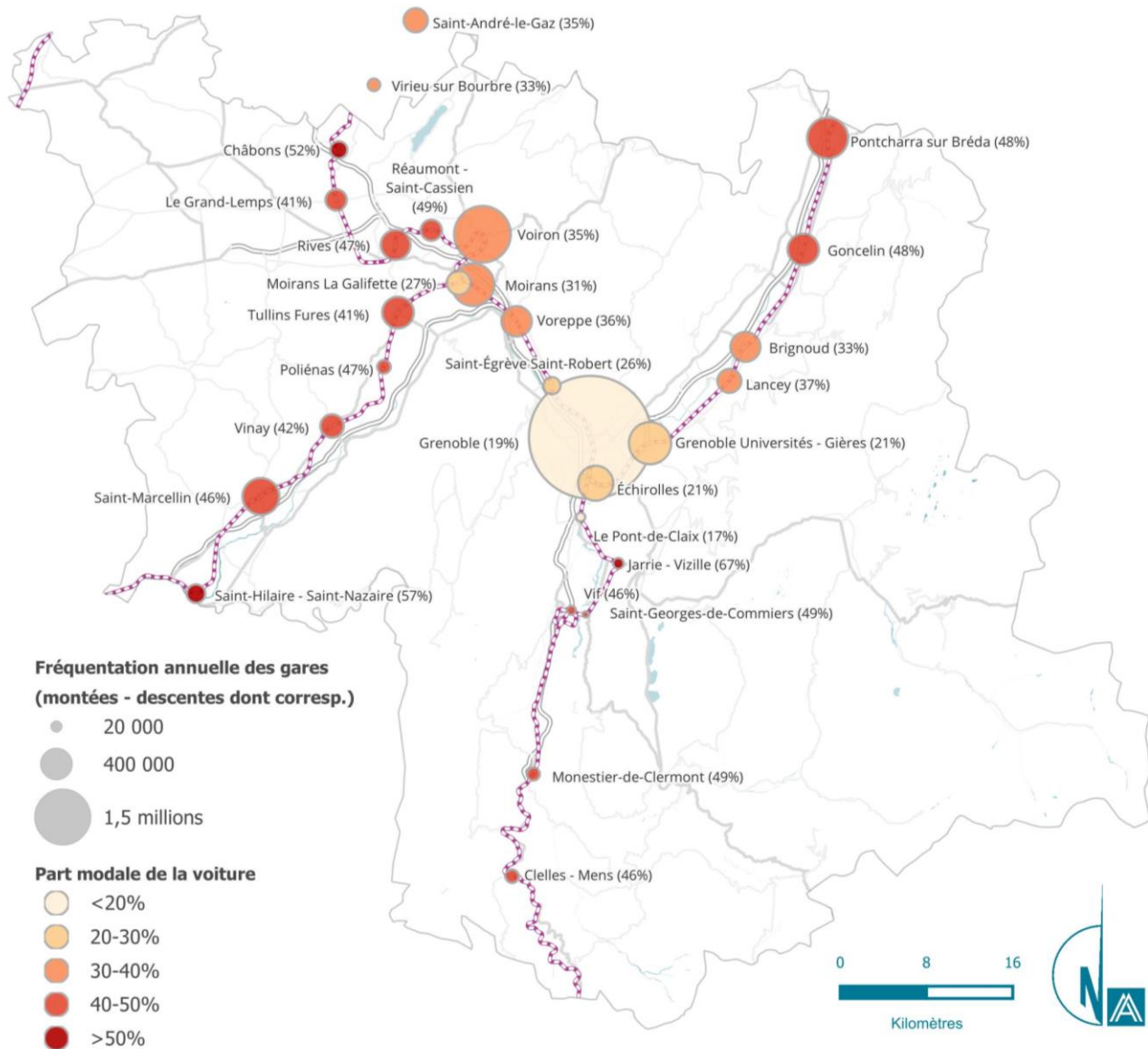
5 LES RABATTEMENTS ET DIFFUSION EN MODES ACTIFS

- > Les grandes gares sont rejointes à près de 50% en modes actifs.
- > Celles de Moirans, Voreppe, Saint-Egrève, Echirolles, Brignoud et Lancey ont plus de 50 % de rabattement / diffusion en modes actifs bien qu'elles soient situées en milieu périurbain.
- > La part des modes actifs n'est dans aucune gare en dessous de 35 %
- > Les gares de Moirans La Galifette et Pont de Claix, très proches du centre-ville de la commune, ont la plus importante part de rabattement/ diffusion en modes actifs parmi l'ensemble des gares de l'aire grenobloise, mais elles sont peu fréquentées.



5 LES RABATTEMENTS ET DIFFUSION EN VOITURE

- > Pour la moitié des gares, en particulier les plus éloignées des centres urbains, près de 50 % des rabattements et diffusions se font en voiture.
- > La part de la voiture dépasse toutefois rarement 50% des trajets en rabattement ou diffusion



L'ESSENTIEL



- > Les gares ayant une aire d'attraction étendue sont généralement des gares au niveau de desserte fortement attractif et situées dans un bassin drainant des secteurs urbanisés plus ou moins grands. L'étendue de cette aire d'attraction est une question essentielle pour comprendre le niveau d'attractivité de l'offre ferroviaire et les besoins liés aux modes de rabattement / diffusion. La disponibilité de différents modes de diffusion en gare d'arrivée est aussi un enjeu important pour augmenter les destinations possibles, notamment depuis les gares donnant accès à des zones d'activité.
- > Les gares ayant les plus grandes aires d'attraction côté domicile sont celles de Grenoble, Voiron, Saint Marcellin, Pontcharra, Goncelin, Gières. À destination, les aires d'attraction sont plus réduites : les gares de Grenoble, Gières, Echirolles, Moirans et Saint Marcellin drainent des déplacements à destination de quelques communes alentour.
- > Si les modes actifs assurent au total 50 % des rabattements et diffusion, la voiture est utilisée dans 30 % des cas. Pour la moitié des gares, en particulier les plus éloignées des centres urbains, près de 50 % des rabattements et diffusions se font en voiture.

Quelques chiffres :

- **36 000 montées-descentes** dans les gares de l'aire grenobloise
- **24 000 voyages** en lien avec l'aire grenobloise, pour moitié réalisés à l'intérieur de ce périmètre
- La fréquentation des gares de l'aire grenobloise a augmenté de **+5 % entre 2019 et 2023**
- **Répartition des modes de rabattement et diffusion :**



28 %



20 %



12 %



17 %

Donc
Covoiturage
10 %



17 %

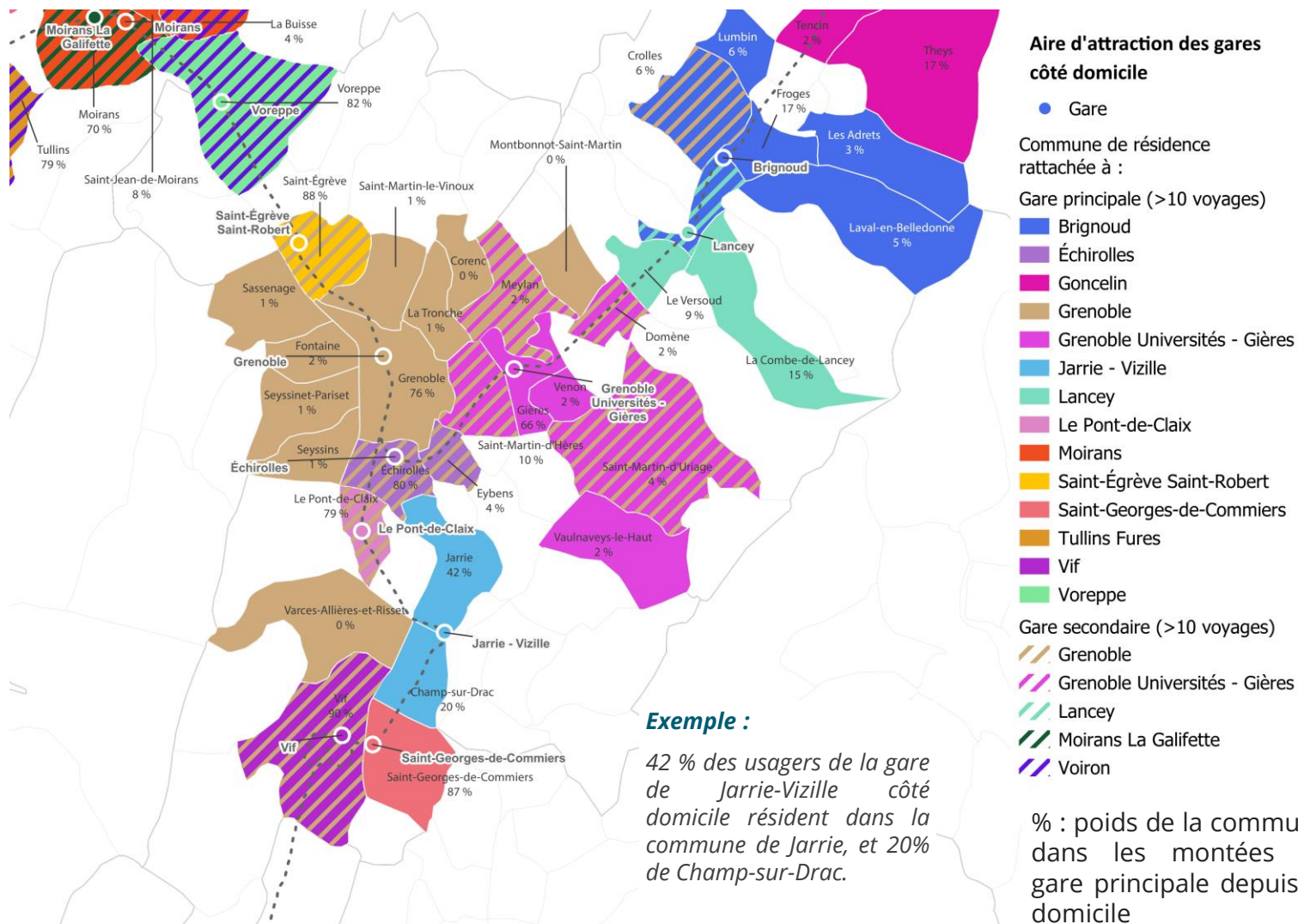
ANNEXES

ZOOMS SUR LES CARTES D'AIRE D'ATTRACTION DES GARES

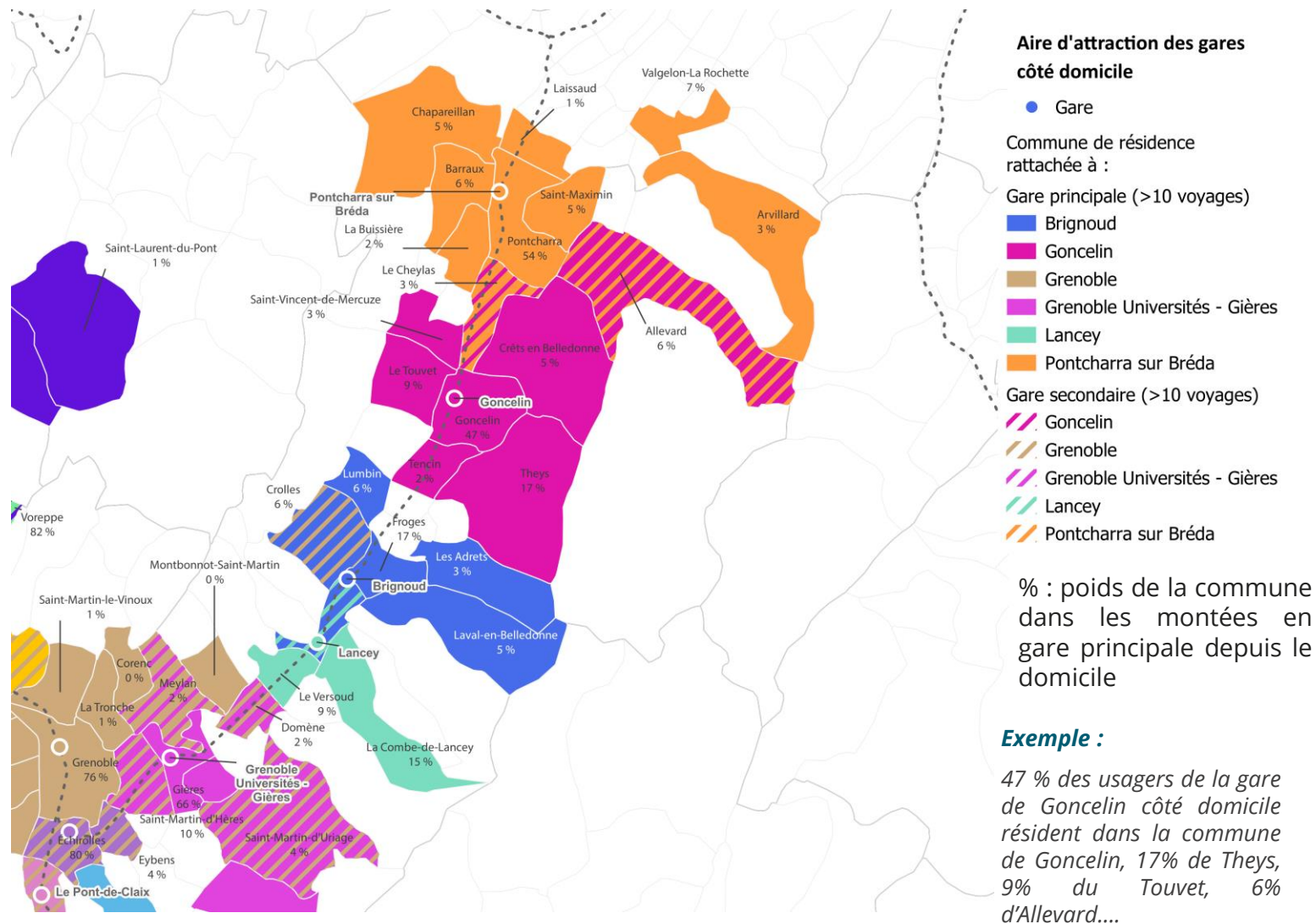
- PAR EPCI

- PAR GARE

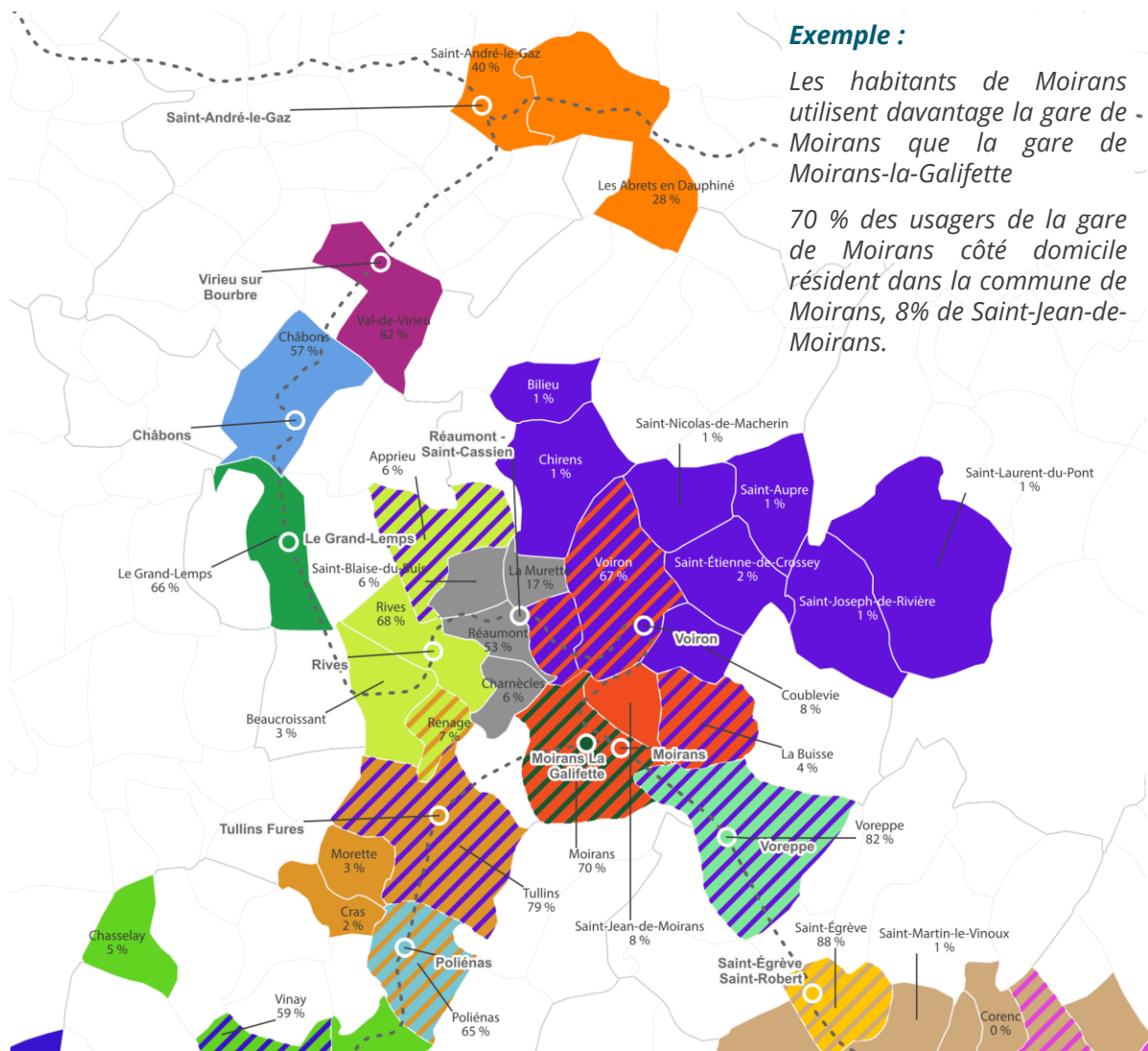
4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ DOMICILE - GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE



4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ DOMICILE - AXE DE CHAMBÉRY



4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ DOMICILE - AXE SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

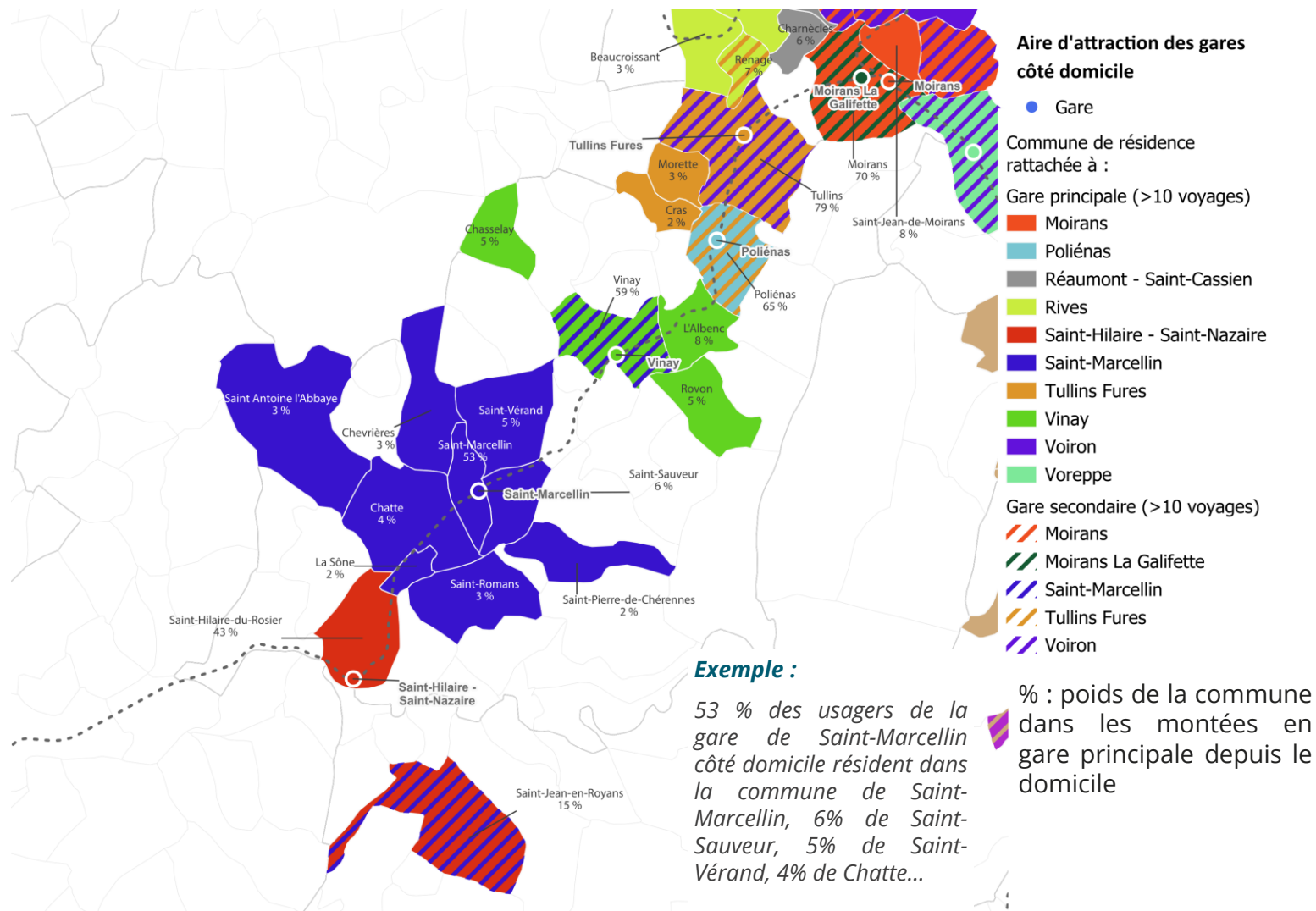


Aire d'attraction des gares côté domicile

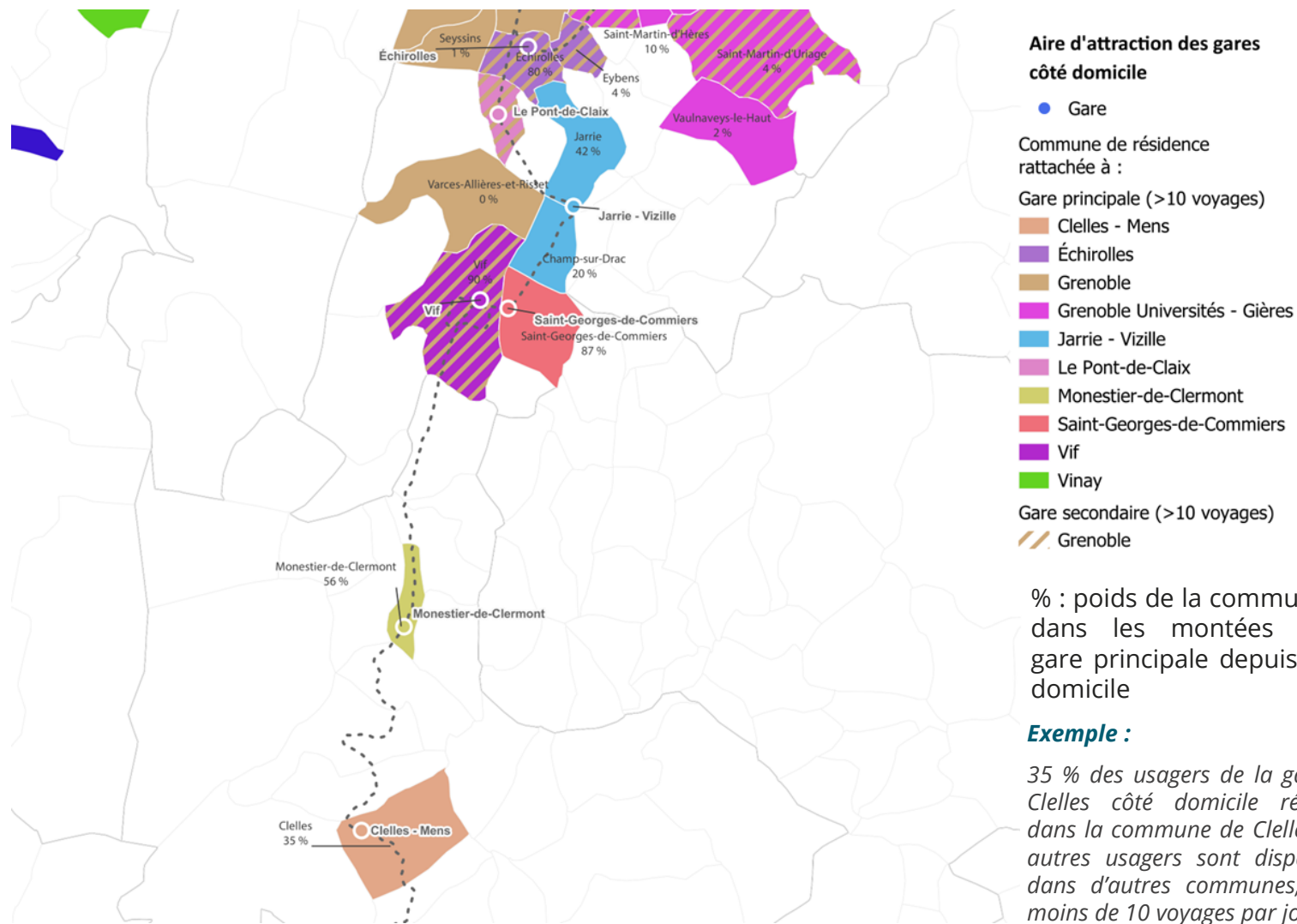
- Gare
- Commune de résidence rattachée à :
 - Gare principale (>10 voyages)
 - Châbons
 - Grenoble
 - Le Grand-Lemps
 - Moirans
 - Poliénas
 - Réaumont - Saint-Cassien
 - Rives
 - Saint-Égrève Saint-Robert
 - Tullins Fures
 - Vinay
 - Voiron
 - Voreppe
 - Gare secondaire (>10 voyages)
 - Grenoble
 - Grenoble Universités - Gières
 - Moirans
 - Moirans La Galifette
 - Saint-Marcellin
 - Tullins Fures
 - Voiron

% : poids de la commune dans les montées en gare principale depuis le domicile

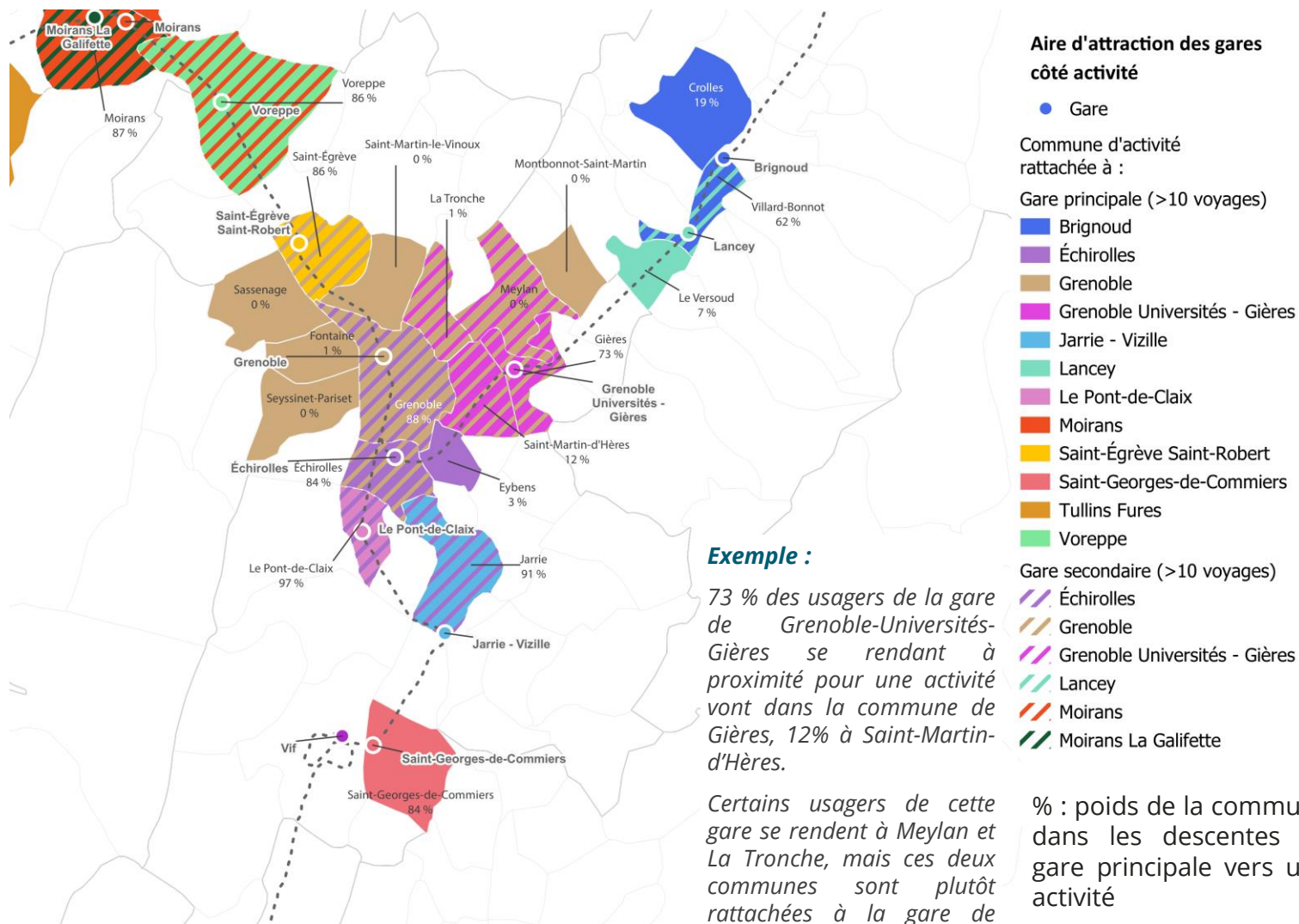
4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ DOMICILE - AXE DE VALENCE



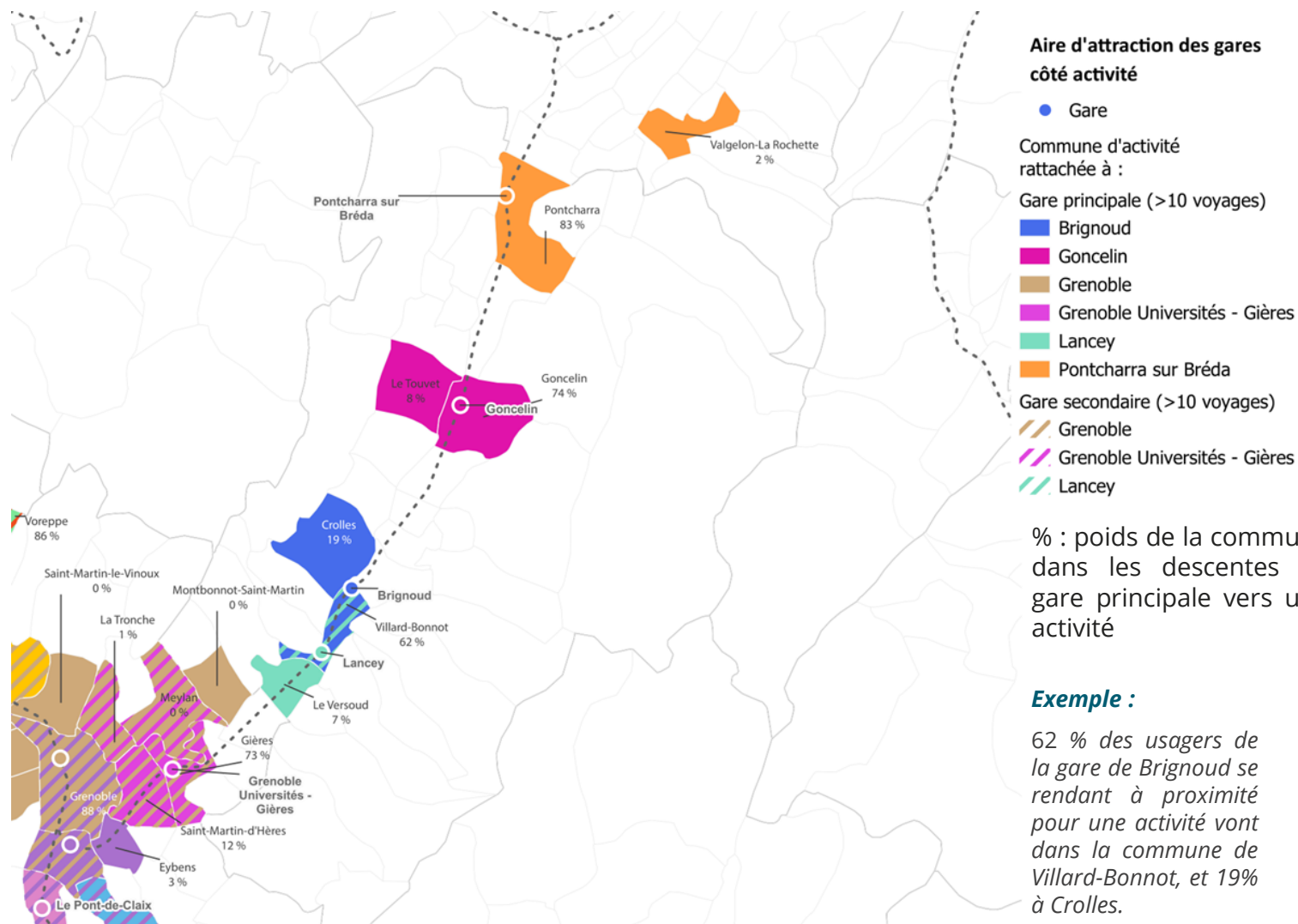
4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ DOMICILE - AXE DE VEYNES



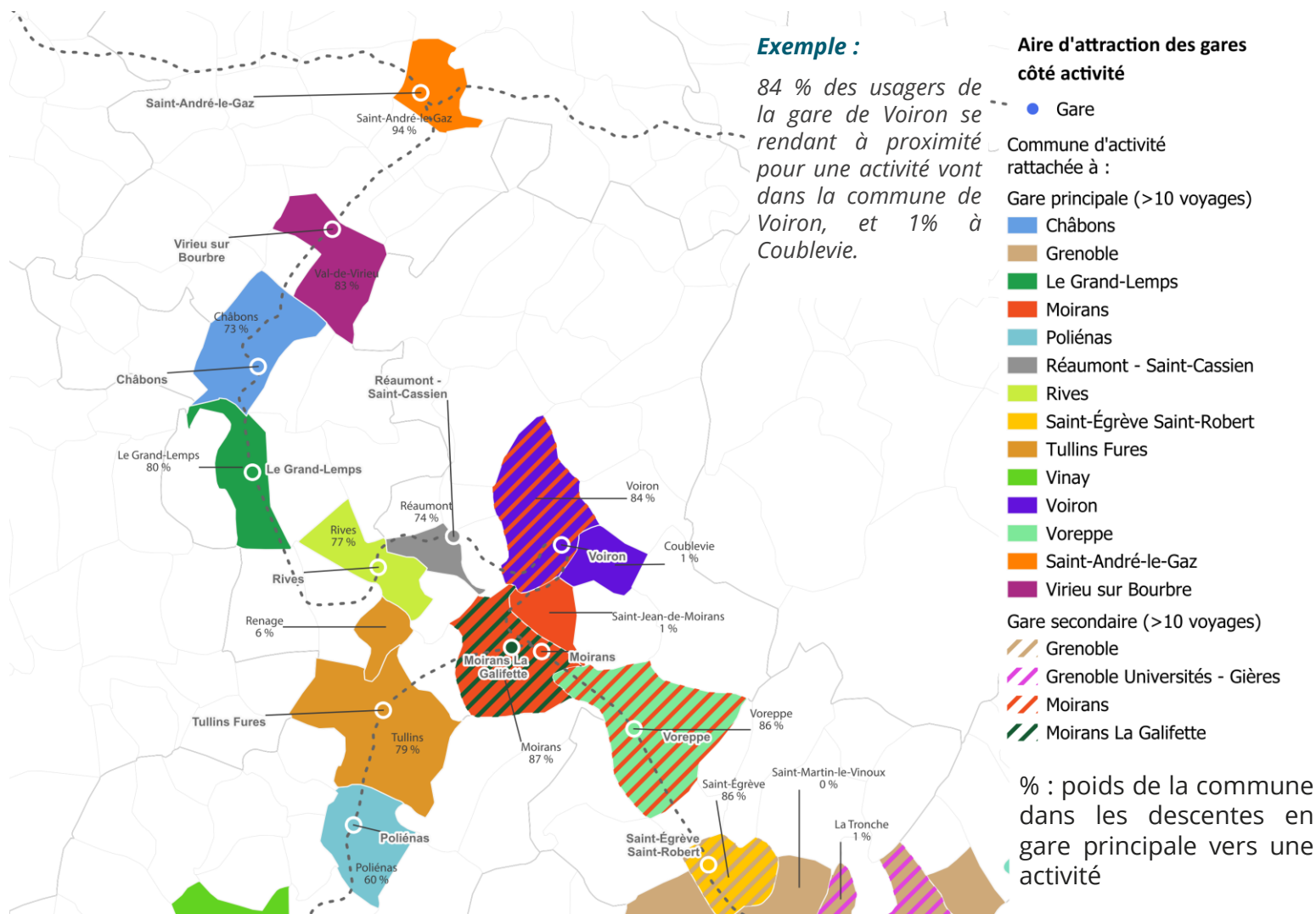
4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ ACTIVITÉ - GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE



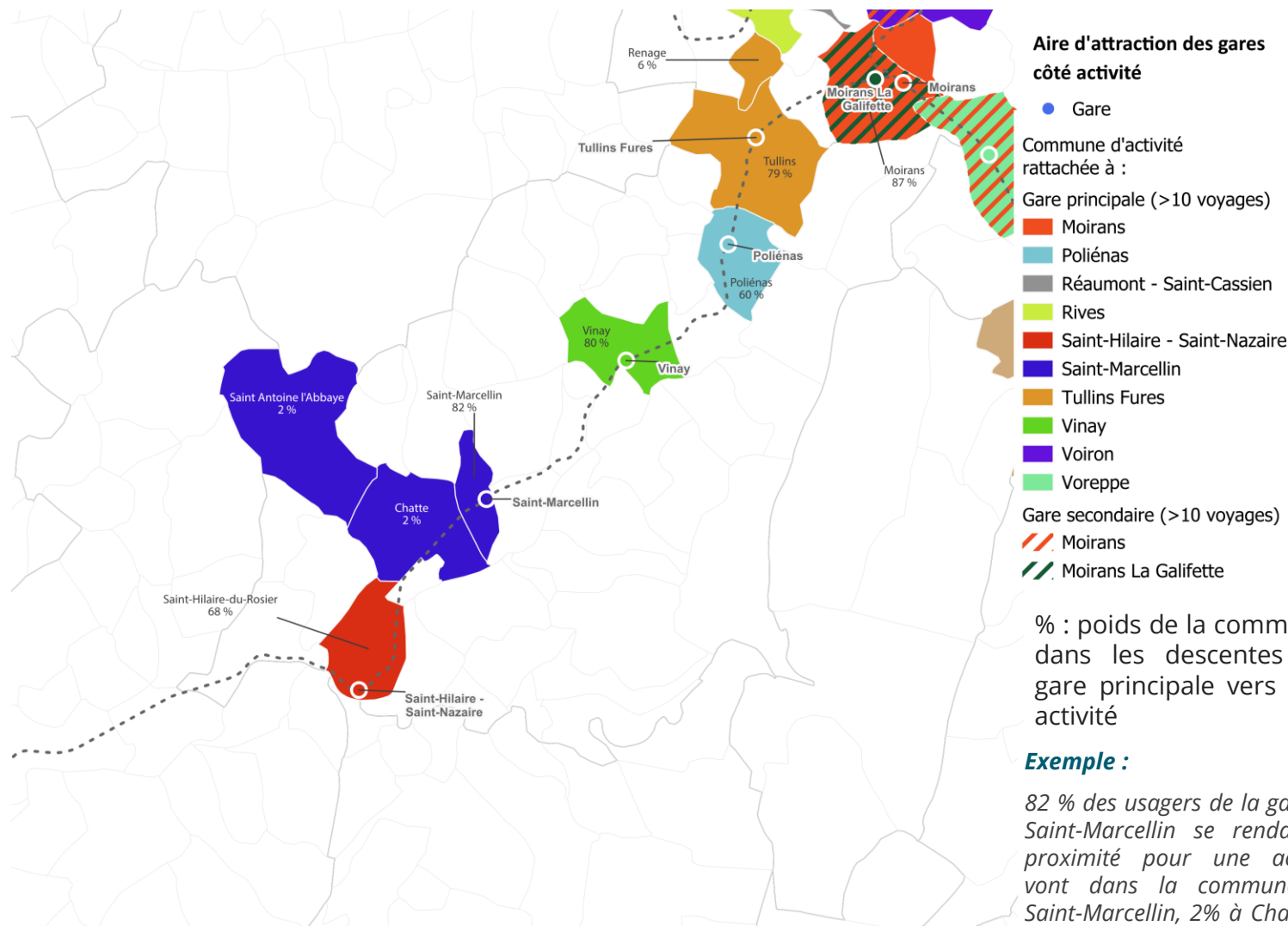
4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ ACTIVITÉ - AXE DE CHAMBÉRY



4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ ACTIVITÉ - AXE SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ



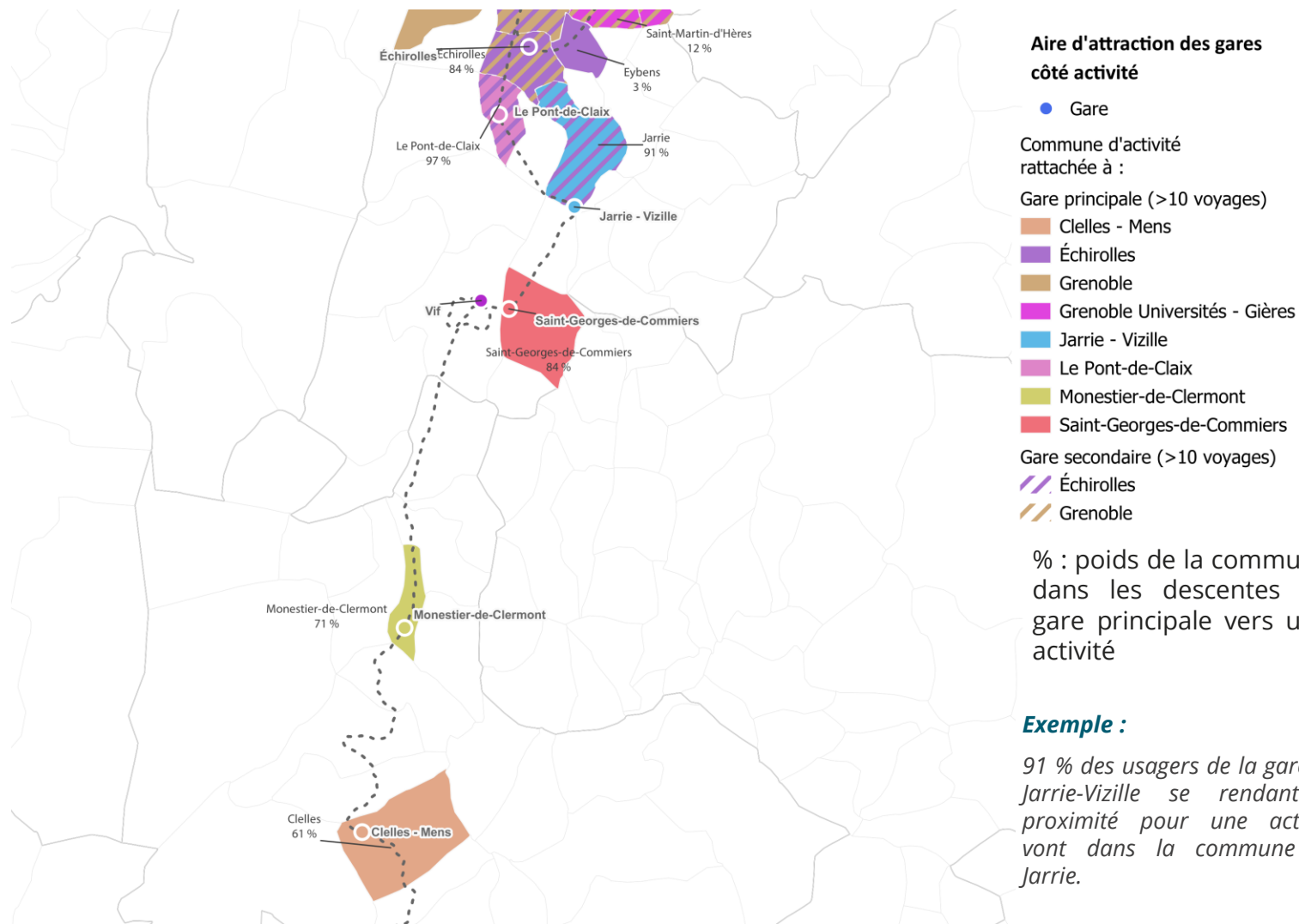
4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ ACTIVITÉ - AXE DE VALENCE



Exemple :

82 % des usagers de la gare de Saint-Marcellin se rendant à proximité pour une activité vont dans la commune de Saint-Marcellin, 2% à Chatte et 2% à Saint-Antoine-l'Abbaye.

4 AIRE D'ATTRACTION DES GARES CÔTÉ ACTIVITÉ - AXE DE VEYNES





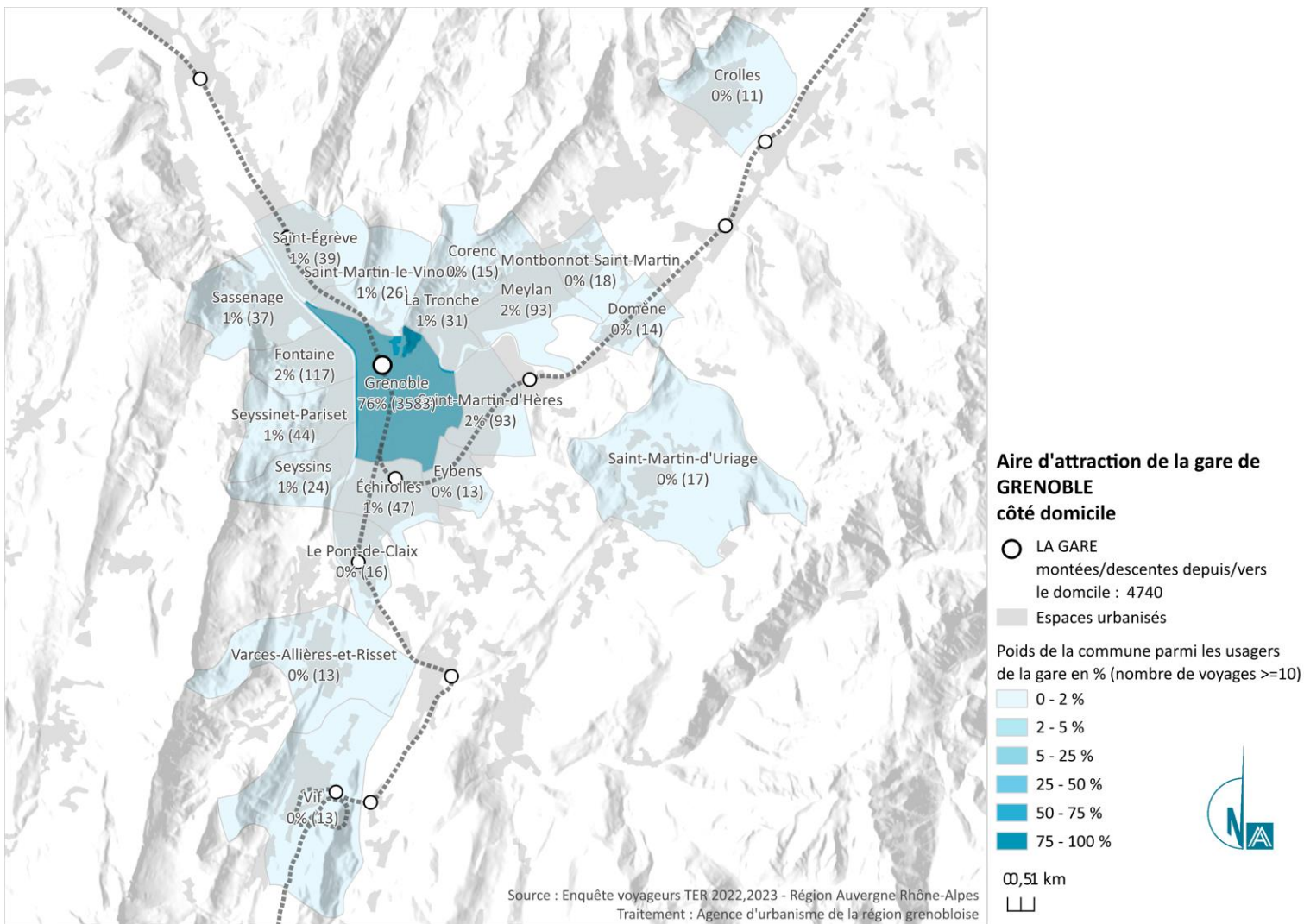
ANNEXES

ZOOMS SUR LES CARTES D'AIRE D'ATTRACTION DES GARES

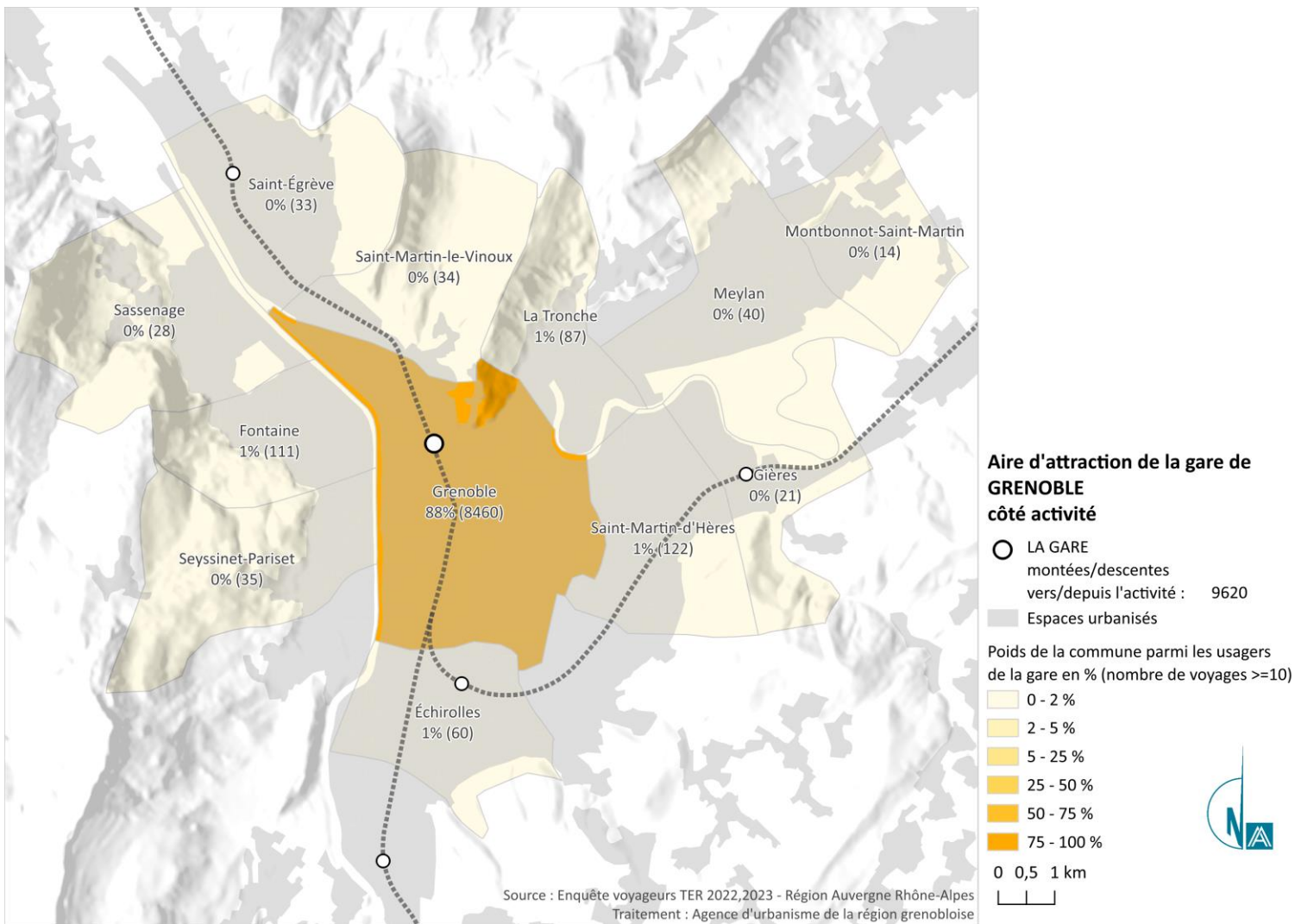
- PAR EPCI

- PAR GARE

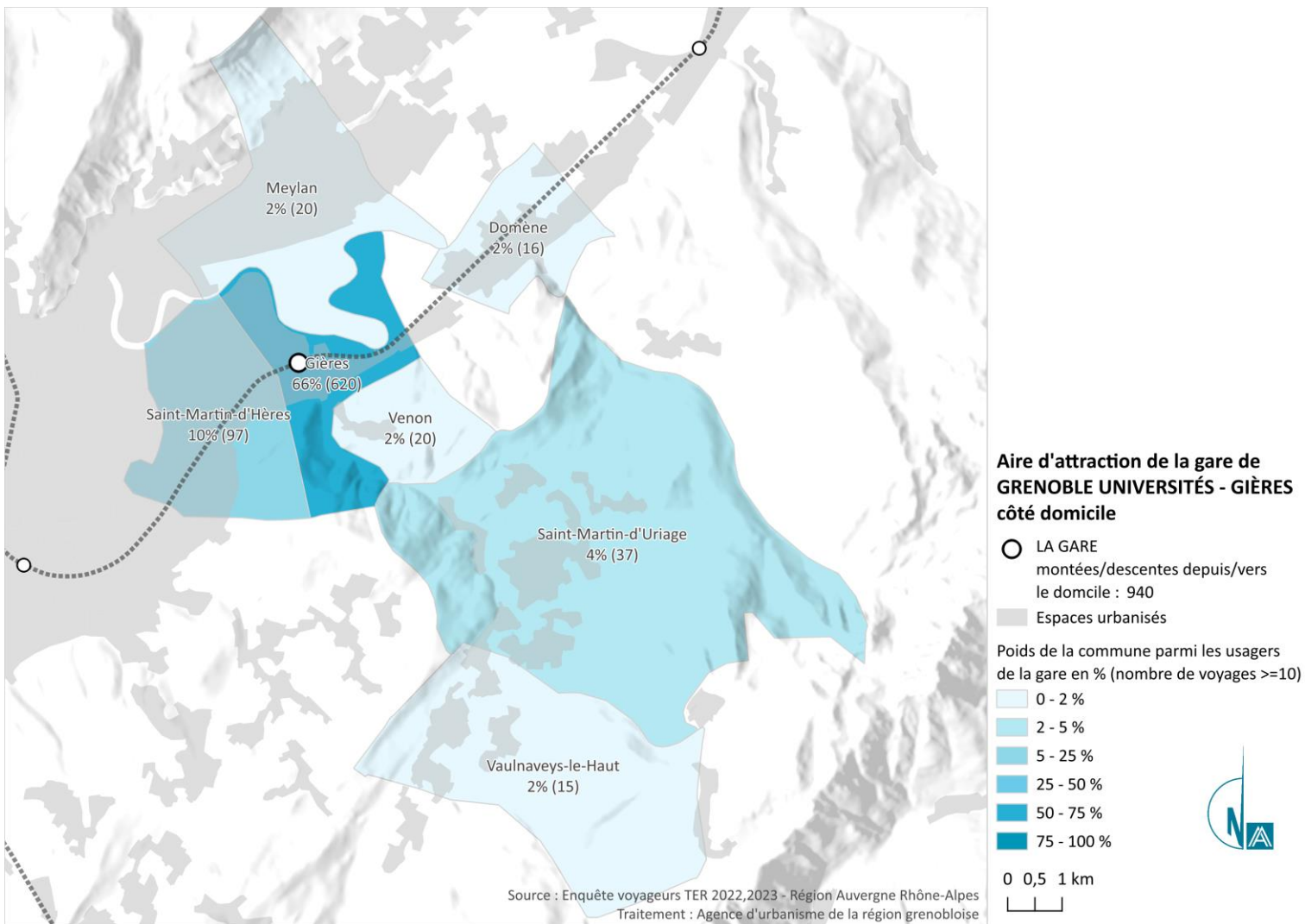
L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE GRENOBLE - CÔTÉ DOMICILE



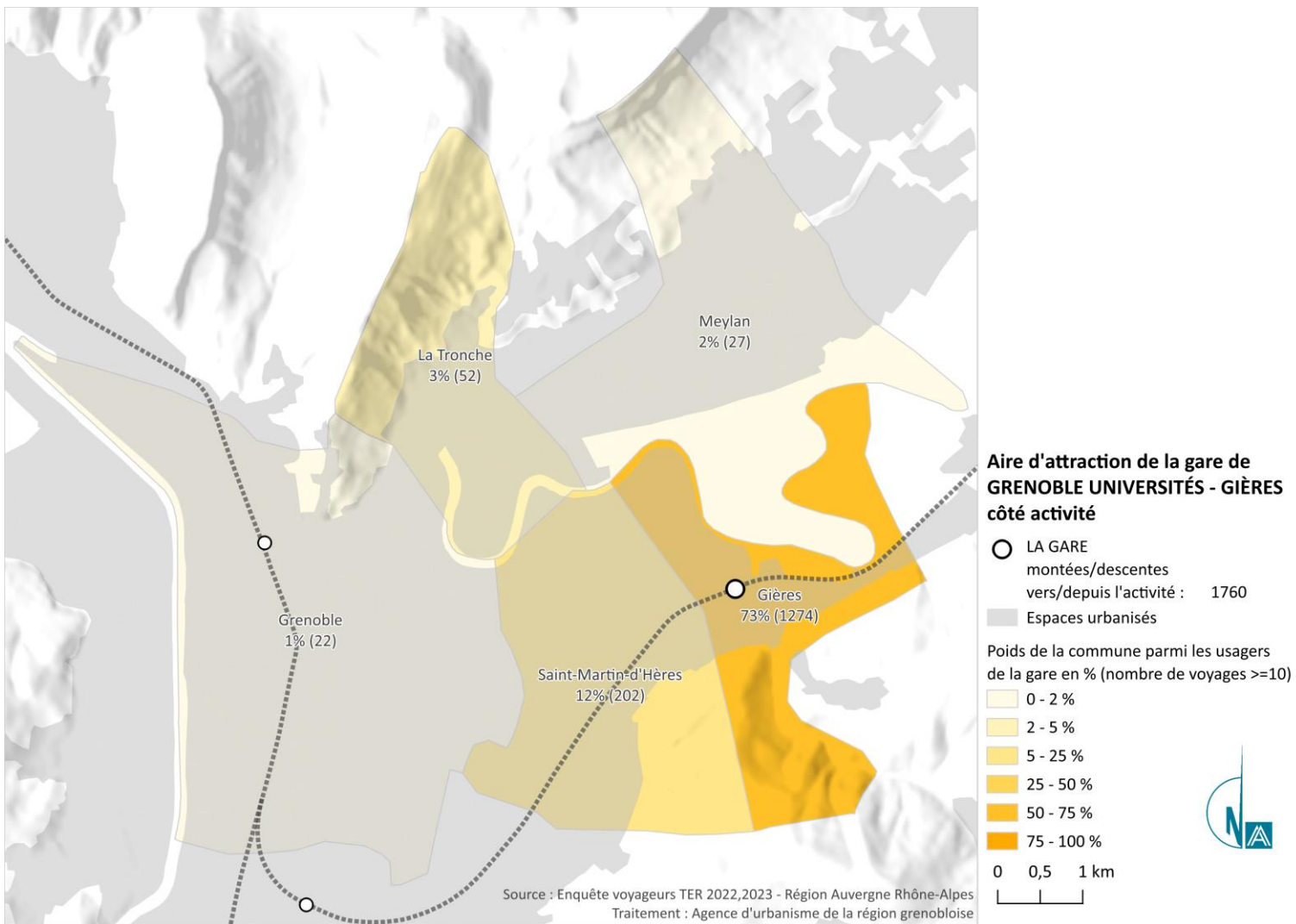
L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE GRENOBLE - CÔTÉ ACTIVITÉ



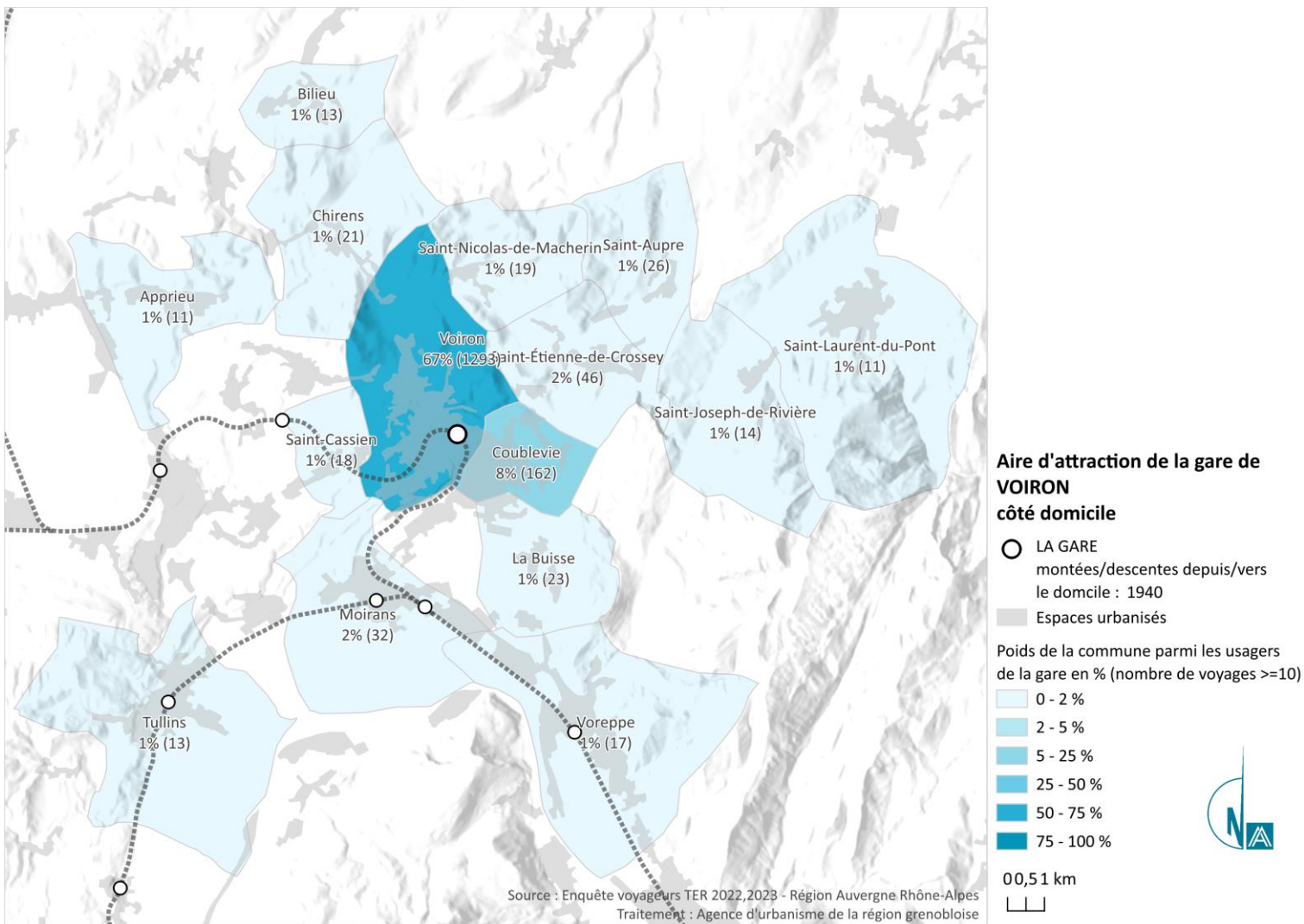
L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE GIÈRES - CÔTÉ DOMICILE



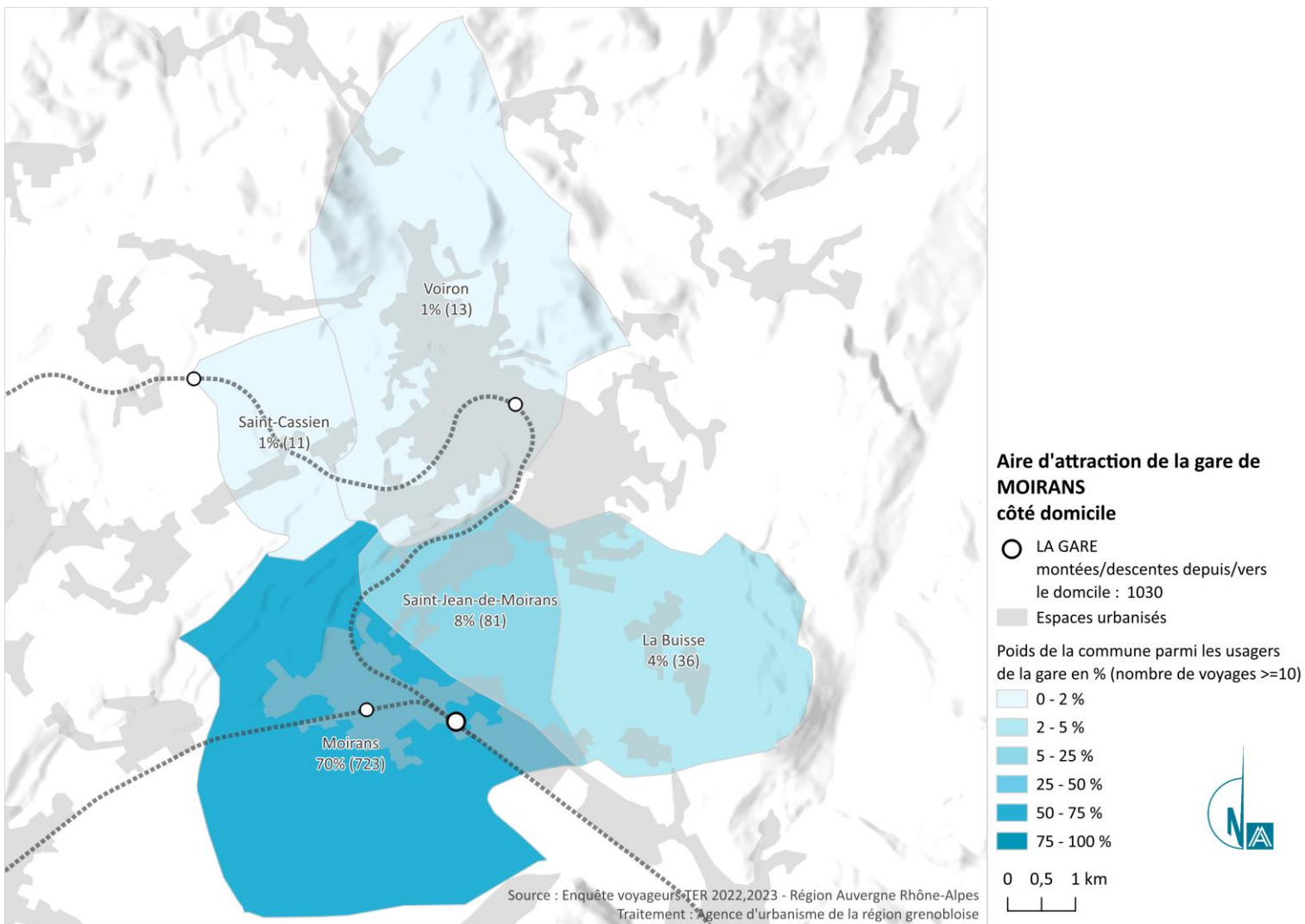
L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE GIÈRES - CÔTÉ ACTIVITÉ



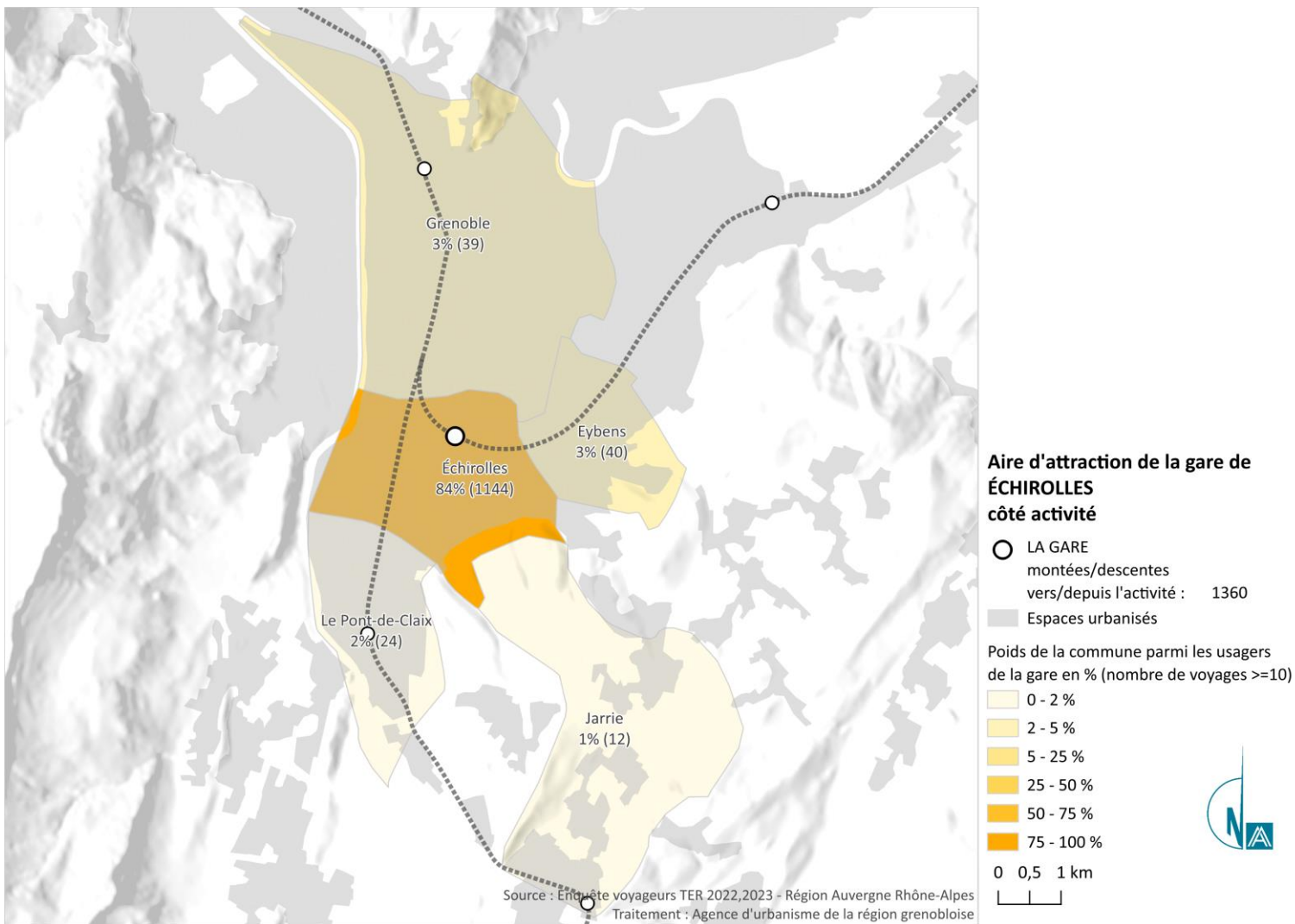
L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE VOIRON - CÔTÉ DOMICILE



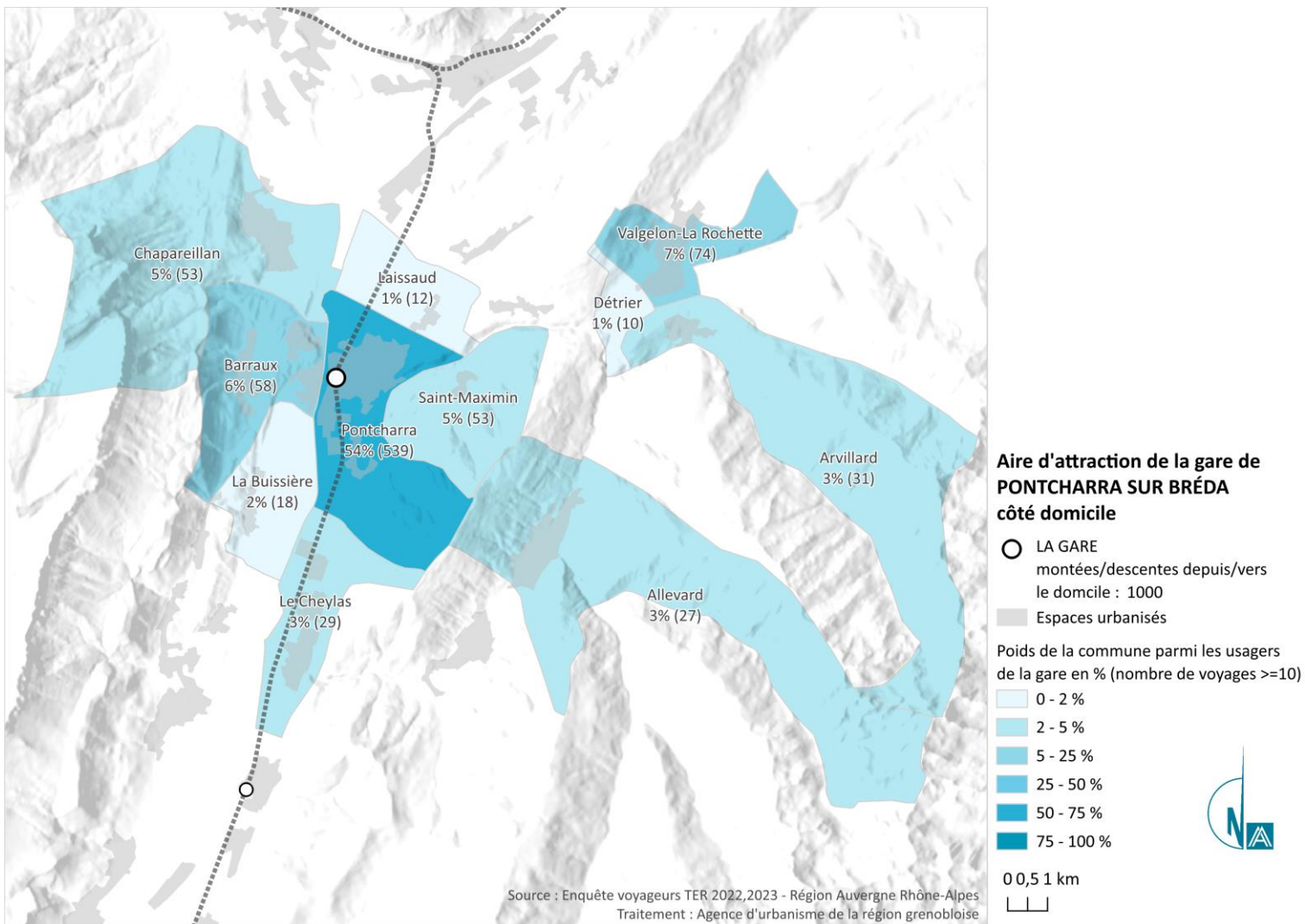
L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE MOIRANS - CÔTÉ DOMICILE



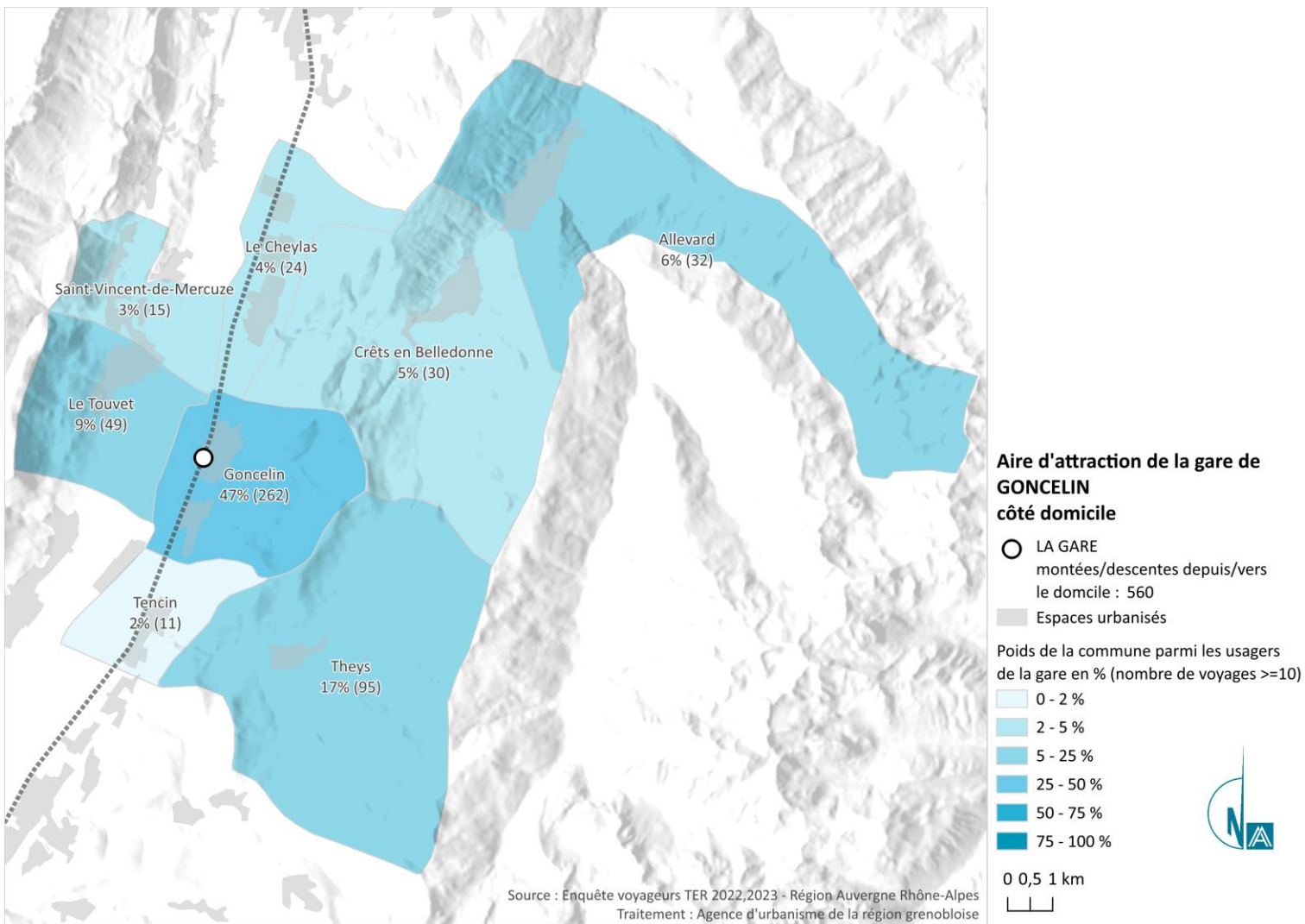
L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE ÉCHIROLLES - CÔTÉ ACTIVITÉ



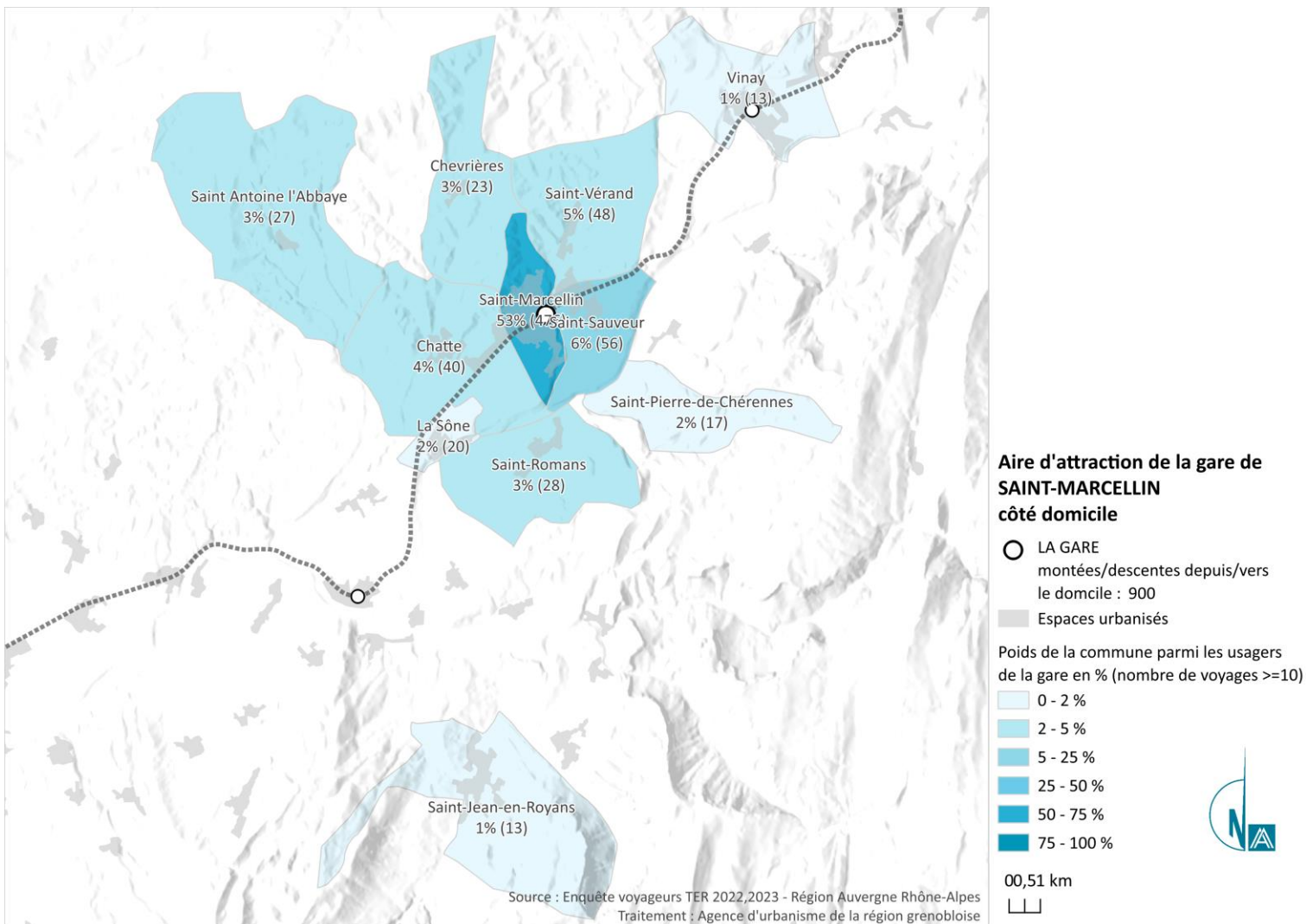
L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE PONTCHARRA – CÔTÉ DOMICILE



L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE GONCELIN - CÔTÉ DOMICILE



L'AIRE D'ATTRACTION DE LA GARE DE SAINT-MARCELLIN - CÔTÉ DOMICILE





LES PARTENAIRES DE L'OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS



L'OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Lancé en 2008, l'Observatoire des déplacements est aujourd'hui financé par le SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise), la Direction Départementale des Territoires et le Département de l'Isère. La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Grenoble-Alpes Métropole et le Pays Voironnais y apportent des contributions techniques.

À travers cet outil commun, les partenaires souhaitent mutualiser et structurer leurs données, en garantir la fiabilité, favoriser des analyses communes et les échanges de bonnes pratiques : des missions confiées à l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Publications à venir sur les enquêtes TER :

- les flux
- l'intermodalité vélo-train
- les profils d'utilisateurs

CONTACT : elsa.liegeois@aurg.asso.fr

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.org

